

ASSOCIATION EN-TEMPS

BILANS D'ACTIVITÉS
ANNÉE 2011

Table des matières

Introduction générale	6
Ateliers Scolaires	10
Introduction.....	10
1. Les mouvements des ateliers scolaires.....	11
1.1. Les entrées	11
1.2. Les sorties	13
2. Les jeunes des ateliers scolaires.....	15
3. L'activité des ateliers scolaires.....	20
3.1. Le séjour des jeunes en ateliers scolaires	20
3.2. Le nombre de journées réalisées par mois	22
3.3. Nombre de jeunes présents par mois	22
Conclusion	23
Service des mineurs isolés étrangers.....	25
Introduction.....	25
1. Les demandes d'admissions et les périodes d'essai.....	26
1.1. Les demandes d'admission.....	26
1.2. Les périodes d'essai	27
2. Les jeunes accueillis.....	28
2.1. Les mouvements	28
2.2. Les admissions	29
2.3. Les sorties	32
2.4. L'origine des jeunes accueillis	36

3.	Le séjour des jeunes	39
3.1.	L'hébergement des jeunes.....	39
3.2.	La scolarité et la professionnalisation des jeunes	41
3.3.	La régularisation des jeunes	44
3.4.	La santé des jeunes gens accueillis	44
3.5.	Bilan de la psychologue du service	50
3.6.	Les loisirs des jeunes.....	55
	Conclusion	58
	Le service de suite pour jeunes majeurs isolés étrangers.....	60
	Introduction.....	60
1.	Ouverture et organisation du service de suite	62
1.1.	Aménagement matériel du service	62
1.2.	Procédures d'admission	63
2.	Les mouvements.....	66
2.1.	Les demandes d'admission.....	66
2.2.	Les mouvements.....	68
2.3.	Les sorties	70
3.	Les jeunes accueillis.....	72
3.1.	Caractéristiques des jeunes accueillis	72
3.2.	Origine des jeunes accueillis	73
4.	Le séjour des jeunes	76
4.1.	L'hébergement des jeunes.....	76
4.2.	La scolarité et la professionnalisation des jeunes	78
4.3.	Les diplômes et l'accès à l'emploi	79

4.4.	La régularisation des jeunes	80
4.5.	La santé des jeunes gens accueillis	82
4.6.	Les loisirs des jeunes.....	83
	Conclusion	85
	En-Temps : situation des sortants	86
1.	Répartitions des sortants 2011	86
2.	La régularisation des jeunes sortis en 2011.....	90
3.	Les diplômes et la formation des jeunes sortis en 2011	91
4.	Insertion professionnelle.....	92
5.	L'hébergement des jeunes sortis en 2011	93
6.	Les économies des jeunes sortis en 2011.....	94
7.	Le revenu des jeunes sortants en 2011	95
	Synthèse - Conclusion	96
	Annexes	99
1.	La formation des professionnels.....	99
1.1.	Les formations collectives.....	99
1.2.	Les formations individuelles.....	100
1.3.	Bilan.....	101
2.	Bilan de la nouvelle secrétaire (site de PVC)	102
2.1.	Analyse de l'existant	102
2.2.	Souhaits de la direction	103
2.3.	Application de base de données MIE sous MS Access 2010 VBA	104
2.4.	Quelques outils opérationnels avec captures d'écrans.....	105

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Notre association a, depuis déjà trois ans, réorganisé l'ensemble de son activité sociale en direction du public des mineurs et jeunes majeurs isolés étrangers. Cette spécificité conforte l'ensemble des salariés dans cet environnement éducatif, administratif, sanitaire et d'insertion qui définit l'accompagnement de ce public. Elle entérine aussi une expérience de longue date tout en montrant une faculté d'adaptation des équipes face aux incessants changements législatifs.

L'année 2011 a encore été marquée par des difficultés diverses, troublant le fonctionnement et l'organisation de l'association à différents niveaux :

- De nombreuses absences liées à des congés maternité, congés sans solde, maladie...
- Des problèmes de mal être au sein d'une partie de l'association, associés à une surcharge de travail, à des problèmes organisationnels, à des difficultés de plus en plus complexes dans l'accompagnement des jeunes (notamment vis-à-vis de la régularisation).
- Des jeunes qui arrivent toujours de plus en plus tard, avec des niveaux d'alphabétisation faibles, avec des soucis de santé (physique et mentale) importants.
- Et bien sûr la modification (baisse de l'activité) de l'accueil des mineurs isolés étrangers sur le département de Seine-Saint-Denis.

Pourtant, malgré les difficultés rencontrées, l'année 2011 marque la continuité du travail engagé auprès des jeunes que nous recevons. Elle annonce un résultat budgétaire non déficitaire, la pérennisation de la spécificité de l'association et surtout, la création dès le mois d'avril d'un nouveau service. En effet, forte de son expérience et contrainte de diverses façons, l'association a fait le choix de travailler sur une réorganisation de ses prestations et services. Si ce travail engagé avec les

équipes ne prend naissance réellement qu'en 2012, le service de suite, accueillant des jeunes majeurs isolés étrangers, a vu le jour il y a déjà quelques mois. La volonté de la Présidence et des membres de l'association est de proposer un travail de continuité entre un service de « primo-arrivants » et un service « d'autonomie », avec pour toile de fond l'intérêt de pouvoir en dégager deux missions spécifiques et deux prix de journées distincts.

Parallèlement, l'activité d'accueil de jour, qui propose des ateliers scolaires FLE pour des jeunes extérieurs à l'association, nous conforte en 2011 sur sa pertinence au vu des résultats.

Vous trouverez donc ci-après le bilan des activités de l'association En-Temps pour l'année 2011, autour de cinq grands chapitres :

- L'accueil de jour : ateliers scolaires FLE
- Le service des mineurs isolés étrangers
- Le service de suite jeunes majeurs isolés étrangers
- La situation des sortants de l'association
- Des annexes : formation des professionnels, bilans de la secrétaire et de la psychologue.

Mes remerciements à Nicole SZYMKIEWICZ et à Danielle CLAYES qui, malgré les tourments qu'a pu croiser En-Temps, nous ont toujours octroyé une confiance et un respect dignes d'être soulignés.

Gwénaëlle HOYEZ
Directrice Générale

SERVICE D'ACCUEIL DE JOUR

ATELIERS SCOLAIRES

ATELIERS SCOLAIRES

INTRODUCTION

2011 aura été la deuxième année complète de fonctionnement des ateliers scolaires à l'association En-Temps.

Précisons de nouveau qui sont les jeunes que nous appelons « jeunes en ateliers scolaires ». Ce sont des jeunes gens qui ne bénéficient que de la prestation ateliers scolaires. L'hébergement, l'accompagnement éducatif, l'orientation professionnelle, le suivi administratif et le suivi médical et thérapeutique sont assurés et coordonnés par un autre service (famille d'accueil, internat éducatif, foyer de jeunes travailleurs).

Nous appelons « jeunes en admission complète » les jeunes pour lesquels l'ensemble des suivis sus mentionnés sont assurés par notre service.

Comme pour le bilan 2010, nous avons choisi de comptabiliser comme jeunes en ateliers scolaires ceux qui nous ont été adressés dans ce sens, même si au cours de leur séjour, l'orientation s'est modifiée et que plus tard ils ont été admis dans le Service Mineurs Isolés Étrangers. Seule cette période où l'orientation était « ateliers scolaires » a été comptabilisée comme journées ateliers scolaires.

De la même manière que les deux années précédentes, nous avons utilisé nos ateliers scolaires comme espace pour offrir aux jeunes qui nous étaient adressés des périodes d'essai. Ces jeunes et ces journées ont été comptabilisés à part et seront traités dans le bilan consacré au Service Mineurs Isolés Étrangers.

Nous ne traiterons donc dans cette partie que des jeunes qui sont entrés avec une orientation ateliers scolaires.

1. LES MOUVEMENTS DES ATELIERS SCOLAIRES

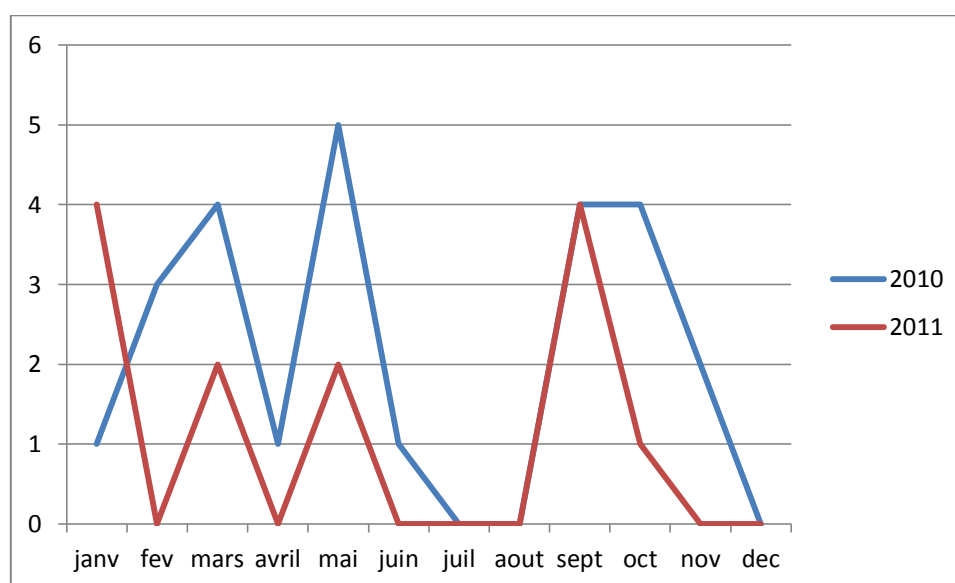
	2010	2011
Nombres de jeunes présents au 01/01	2	8
Nombres de jeunes entrés en ateliers scolaires	25	13
Nombre de jeunes sortis des ateliers scolaires	19	15
Nombre de jeunes ayant été accueillis en ateliers scolaires	27	21
Nombre de jeunes présents au 31/12	8	6

Les chiffres de cette année sont moins élevés que ceux de l'an dernier, la plus grosse différence entre l'an passé et cette année se situant au niveau du nombre de jeunes accueillis en ateliers scolaires sur l'ensemble de l'année.

1.1. Les entrées

1.1.1. Les demandes d'admission

Nombre de demandes d'admission reçues par mois



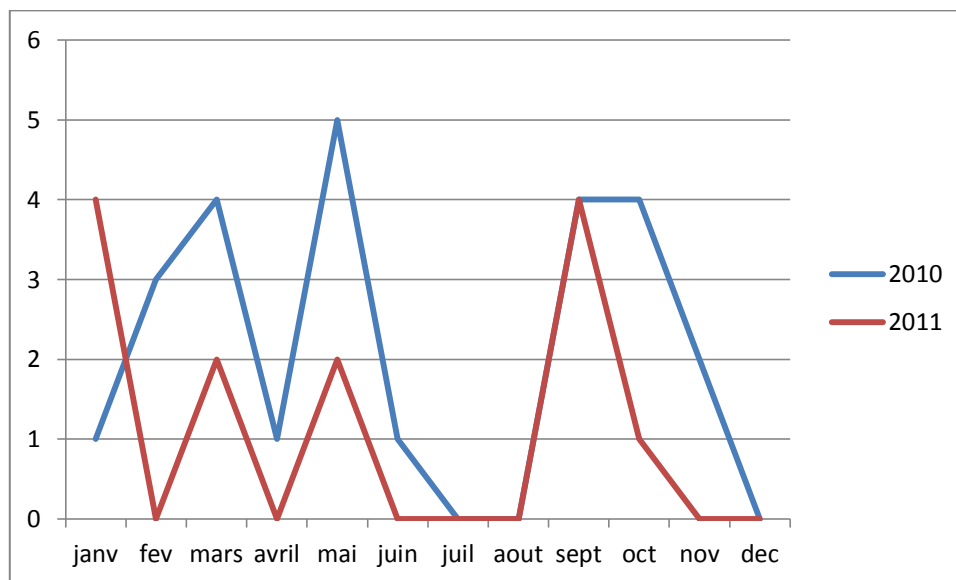
2010 : 25 demandes d'admission 2011 : 13 demandes d'admissions

Il nous faut tout d'abord nous rappeler que sur des petites séries comme celles présentées ci-dessus, il est difficile de tirer des conclusions générales. Nous oserons toutefois quelques remarques :

- ➡ Le nombre de demandes d'admissions a été moins important en 2011 qu'en 2010
- ➡ La courbe conserve globalement les mêmes sinuosités, mais elles sont légèrement aplaties et légèrement décalées, ce qui confirme la saisonnalité de l'activité.
- ➡ La très nette chute des demandes d'admission en septembre 2012 comparativement à 2011, nous conduit à nous interroger sur l'influence de la décision que M. BARTOLONE de suspendre les admissions de mineurs isolés étrangers sur la Seine-Saint-Denis sur notre activité durant les quatre derniers mois de l'année.

1.1.2. Les admissions

Nombre d'admissions par mois



2010 : 25 entrées sur l'année

2011 : 13 entrées sur l'année

En 2011, il y a eu moins d'entrées qu'en 2010. Le mois de janvier a été le seul où le nombre d'entrées a été supérieur à celui de l'année précédente (+300%).

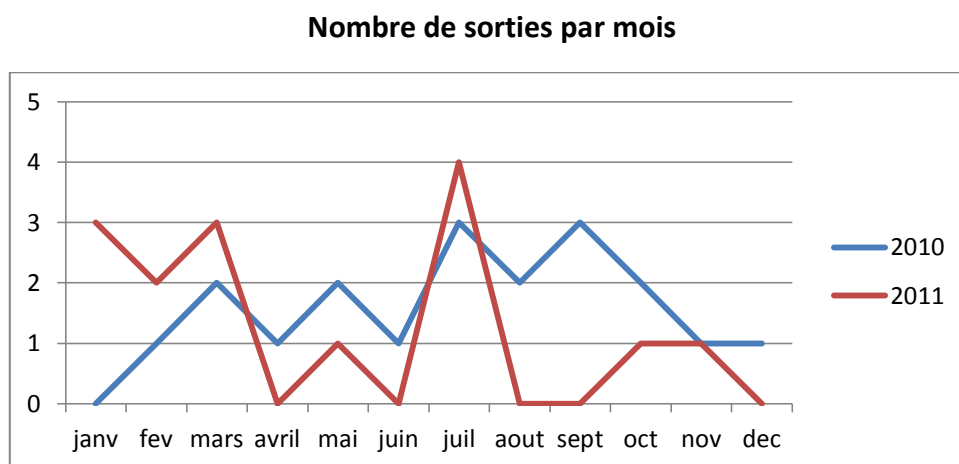
Nous constatons qu'en juillet, août et décembre, ni l'année dernière, ni cette année nous n'avons fait d'admission. L'an dernier nous avons corrélé ces deux périodes aux

prises de congés traditionnelles dans les institutions partenaires. Il nous faudra examiner si ce phénomène perdure ou non.

Nous constatons aussi que sur ces deux années, il y a un pic d'activité sur les mois suivants : mars, mai et septembre. Si les causes du pic de septembre viennent immédiatement à l'esprit, nous avons un peu plus de mal à identifier les causes des deux pics vernalux.

1.2. Les sorties

1.2.1. Les sorties par mois

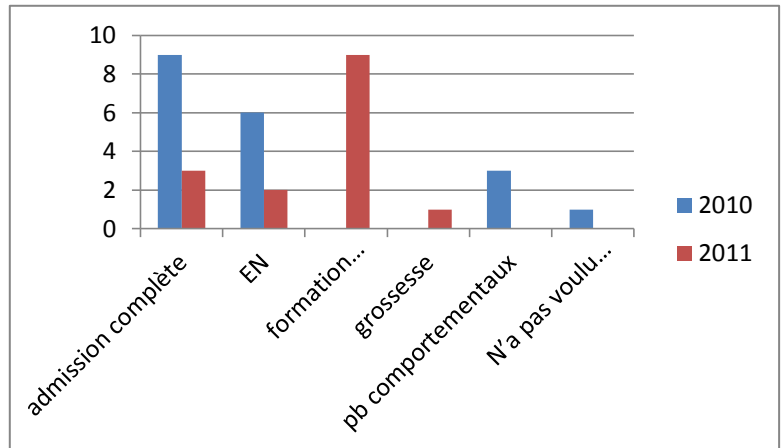


2010 : 19 sorties 2011 : 15 sorties

Nous constatons à nouveau une similitude entre la courbe de 2010 et celle de 2011 : toutes les deux présentent un pic vernal et un pic estival. Si l'augmentation estivale du nombre des sorties est facilement explicable (départ en vacances des jeunes), il n'en est pas de même pour celle du printemps.

1.2.2. Les motifs de sorties

Motifs de sorties		
	2010	2011
admission complète	9	3
EN	6	2
formation professionnelle	0	9
grossesse	0	1
Pb comportementaux	3	0
N'a pas voulu poursuivre	1	0



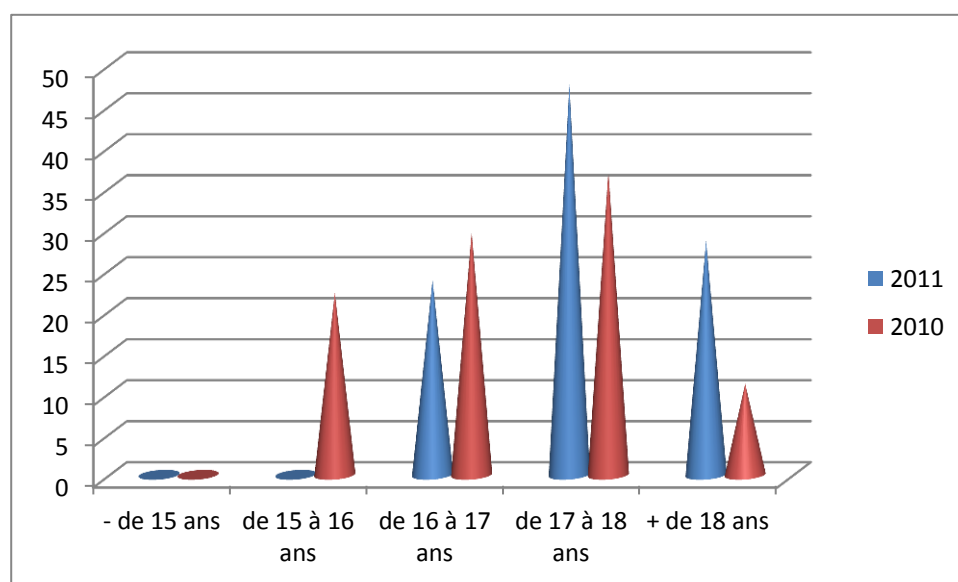
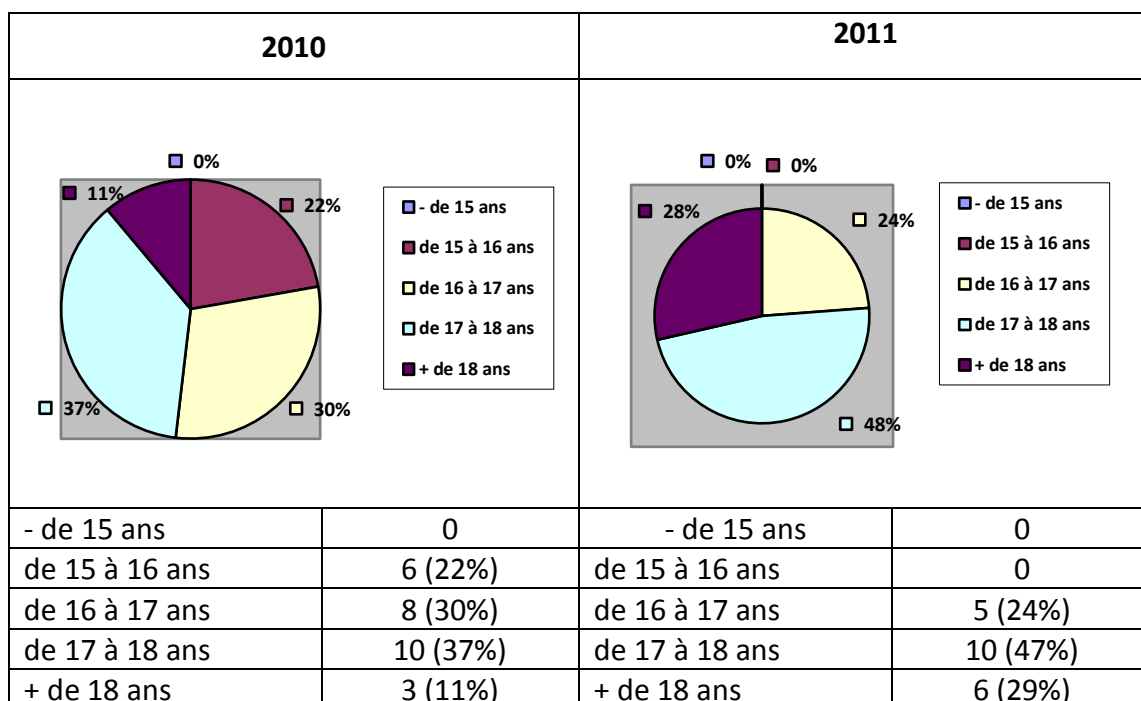
La première constatation à faire est la disparition des sorties dues à des problèmes comportementaux. Peut-être qu'après dix-huit mois de fonctionnement, nos ateliers scolaires et nos partenaires sont plus en capacité de définir les limites de ce dispositif et donc les orientations s'y font-elles avec plus de finesse.

Sur les quinze sorties de l'année, onze se sont faites en direction d'une insertion scolaire ou professionnelle. En ce sens, en 2011, les ateliers scolaires de l'association EN-TEMPS ont correctement joué leur rôle dans le parcours d'insertion des jeunes mineurs isolés étrangers.

L'admission complète au Service des Mineurs Isolés Étrangers est deuxième motif de sortie des ateliers scolaires (l'année précédente, il était le premier avec neuf jeunes qui avaient été orientés vers ce service).

2. LES JEUNES DES ATELIERS SCOLAIRES

- Répartition par âge



Les schémas et tableaux mettent en évidence l'évolution de l'âge des jeunes qui nous sont adressés : en 2010, 52% avaient moins de 17 ans. En 2011, 76% ont plus de 17 ans.

Nous notons surtout une nette progression de l'accueil des jeunes majeurs au sein des ateliers scolaires : 28,6% en 2011 contre 11,10% en 2010. Ce phénomène n'est pas sans nous questionner sur les difficultés d'insertion sociale et surtout professionnelles auxquelles ces jeunes gens seront confrontés : ils n'ont que très peu de temps pour se remettre à niveau avant d'intégrer une formation professionnelle qualifiante, ce qui diminue leur chance d'intégrer la formation de leur choix. Le plus souvent, ils ne peuvent qu'intégrer une formation demandant un tout petit niveau scolaire (peintre en bâtiment ou les métiers liés à l'entretien et l'hygiène des locaux). La faiblesse de leurs acquis scolaires à leur entrée en formation obère leur chance de finir leur formation avec succès.

- **Circonscriptions d'origine**

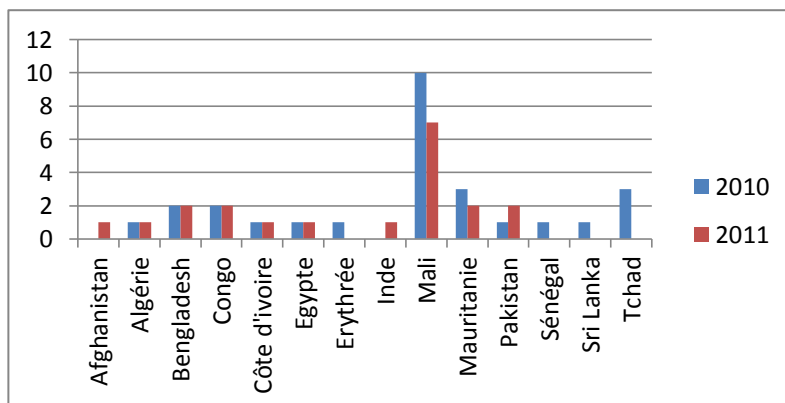
2010		2011	
Nom	Nombre	Nom	Nombre
		Aubervilliers	1
Aulnay	3	Aulnay	4
Bagnolet	1		
Bobigny	2		
		Clichy sous-bois	1
		Épinay	1
Bondy	3		
Gagny	1	Gagny	1
La Courneuve	2		1
Le Blanc mesnil	3	Le Blanc mesnil	
Le Bourget	4	Le Bourget	1
Neuilly/Marne	1	Neuilly/Marne	1
Noisy le GRD	1		
		Romainville	1
		Rosny sous-bois	1
Saint-Ouen	2		
		Sevan	2

		Tremblay	1
Villetaneuse	3	Villetaneuse	1
		Sannois 95	1
Paris	1	Paris	3
Nombre de circonscriptions séquanodyonisiennes	12		13
Nombre de circonscription non séquanodyonisiennes	1		2
Nombre total de circonscriptions	13		15

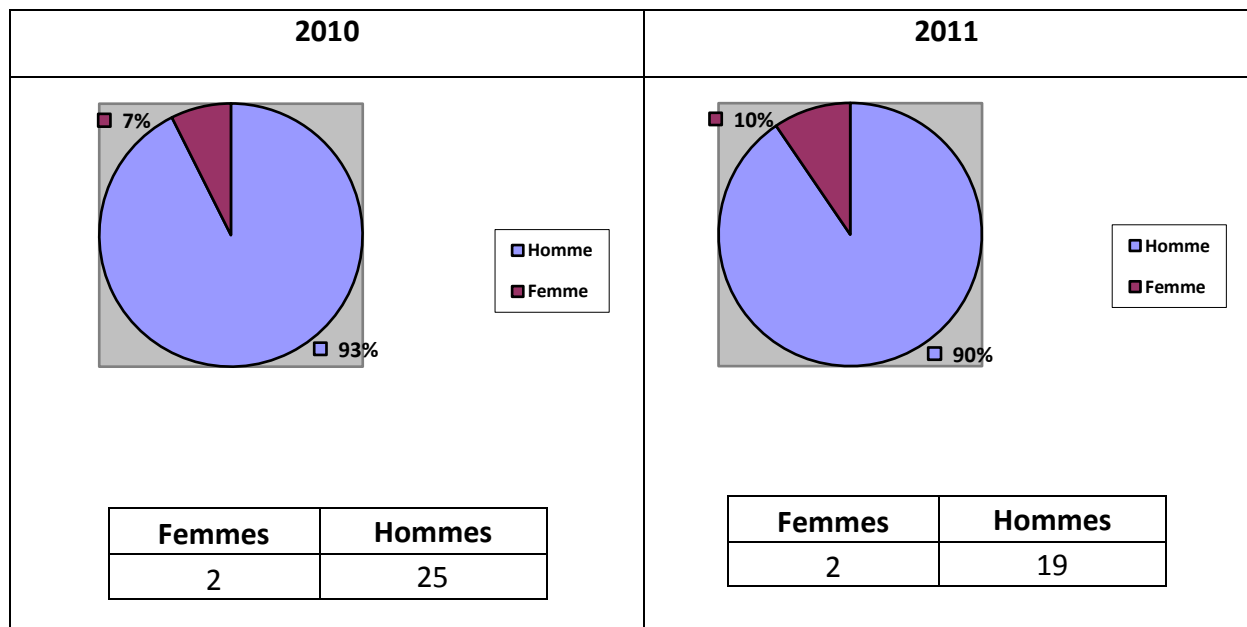
Les jeunes qui nous sont adressés viennent pour l'immense majorité d'entre eux de la Seine saint Denis (17 sur 21 soit 80.95%). Treize circonscriptions de la Seine-Saint-Denis nous adressent des jeunes gens, soit une circonscription de plus que l'an dernier. Notons que nous avons continué à travailler avec sept des circonscriptions de la Seine-Saint-Denis avec lesquelles nous avons travaillé l'an dernier. Nous pouvons dire que notre bassin d'admission s'est agrandi : nous touchons maintenant 15 territoires contre 13 l'an dernier.

- Répartition par pays d'origine

Pays d'origine	Nombre	
	2010	2011
Côte d'ivoire	1	1
Mali	10	7
Mauritanie	3	2
Congo	2	2
Sénégal	1	
Tchad	3	1
Érythrée	1	
Algérie	1	1
Égypte	1	1
Pakistan	1	2
Afghanistan		1
Bengladesh	2	2
Sri Lanka	1	
Inde		1

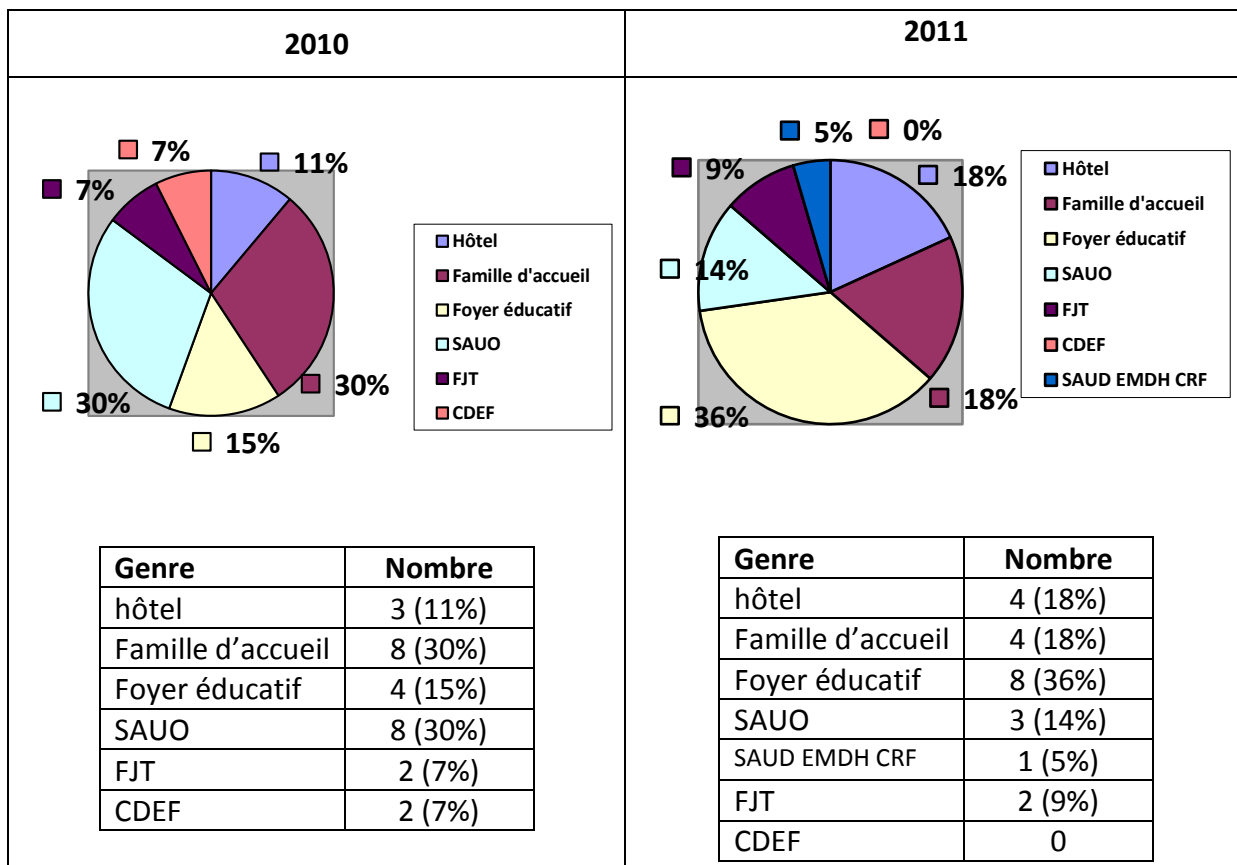


- Répartition par sexe



Le nombre de jeunes filles accueillies en ateliers scolaires est resté stable d'une année sur l'autre, mais comme le nombre total de jeunes accueillis a diminué, proportionnellement, le pourcentage de jeunes filles accueillies a augmenté.

- Hébergement à l'entrée



La donnée qui a le plus changé est la proportion grandissante des foyers éducatifs qui nous adressent des jeunes gens. Nous constatons que la proportion de jeunes en hôtel a augmenté alors que celle en famille d'accueil a diminué. La part des jeunes gens adressés par les SAUO (Les Gavroches et les Météores) a diminué alors que celle des foyers éducatifs a augmenté : une orientation en ateliers scolaires correspond mieux à une prise en charge à long terme, alors que les SAUO nous orientent les jeunes gens plutôt pour des admissions complètes.

3. L'ACTIVITÉ DES ATELIERS SCOLAIRES

3.1. Le séjour des jeunes en ateliers scolaires

- Niveau à l'entrée en 2011

		francophone	non francophone	Total scolarisés antérieurement / non scolarisés antérieurement
		Non scolarisés antérieurement	lecture écriture acquises	1
	lecture écriture non acquises	7	4	
	4 opérations acquises			
	4 opérations non acquises	8	4	
Scolarisés antérieurement	lecture écriture acquises	4	4	9
	lecture écriture non acquises		1	
	4 opérations acquises	3	4	
	4 opérations non acquises	1	1	
Total francophone / non francophone		12	9	21

- Évolution du niveau

	2010	2011
Pourcentage de jeunes scolarisés antérieurement	48.148%	42.857%
Pourcentage de jeunes francophones	66.666%	57.142%
Pourcentage de jeunes non scolarisés antérieurement et non francophones	18.518%	23.809%
Pourcentage de jeunes scolarisés antérieurement et francophones	37.037%	23.809%

En 2011, nous avons constaté une baisse de la proportion de jeunes francophones et donc une baisse de la proportion de jeunes francophones ayant été scolarisés antérieurement et parallèlement nous constatons aussi une augmentation de la proportion de jeunes gens non scolarisés antérieurement et non francophones.

Globalement, les jeunes qui nous ont été adressés avaient donc un moins bon niveau scolaire que l'an dernier.

Si, à cet élément, nous ajoutons le fait que la proportion de jeunes majeurs a singulièrement augmentée, et que nous mettons en regard le fait que 73.33% des sortants des ateliers scolaires ont été orientés en formation professionnelle ou vers l'Éducation Nationale, alors qu'ils ne furent que 31.57% l'an dernier, nous pouvons avoir un aperçu de l'énergie et de la somme d'efforts qu'ont dû fournir les professionnels et les jeunes pour arriver à un tel résultat.

Il est évident qu'un tel résultat ne peut être que le fruit d'une volonté conjointe des jeunes gens et des professionnels qui les ont soutenus tout au long de l'année.

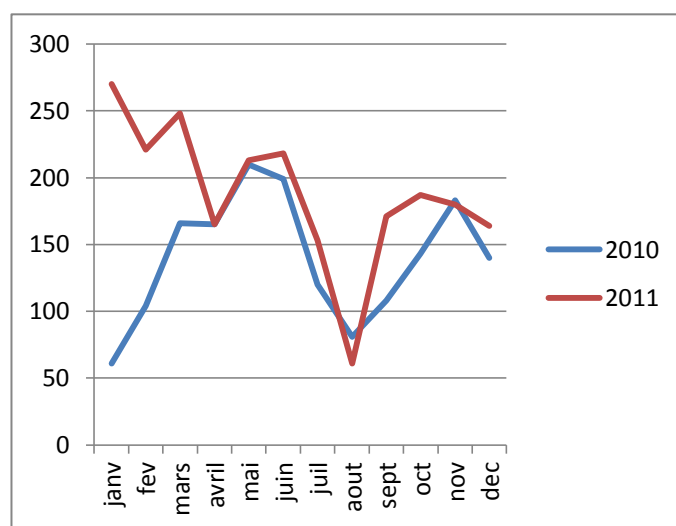
- **Les outils des ateliers scolaires**

Comme l'an dernier, et avec les mêmes objectifs (offrir une véritable préparation à l'entrée en formation ou à l'Éducation Nationale aux jeunes gens en ateliers scolaires et en admission complète) nous avons organisé trois sessions d'examen. Ces examens clôturent chaque trimestre et se déroulent dans des conditions similaires à celles pratiquées par l'Éducation Nationale : liste d'émargement, répartition des jeunes gens dans les classes d'examen par ordre alphabétique, copies installées sur chaque table et brouillons de couleurs. Ces examens sont généralement surveillés par les éducateurs et non pas par les professeurs.

Les rendez-vous trimestriels avec les référents extérieurs (éducateurs référents de l'Aide Sociale à l'Enfance, éducateurs référents du foyer) des jeunes en ateliers scolaires se sont maintenus : ils nous permettent de faire le point sur leur progression et nous permettent aussi d'aborder les échéances qui les attendent. Ils peuvent aussi être l'occasion de mesurer si une admission complète est adéquate. Il est évident qu'en cas de souci, d'autres rendez-vous peuvent être organisés.

3.2. Le nombre de journées réalisées par mois

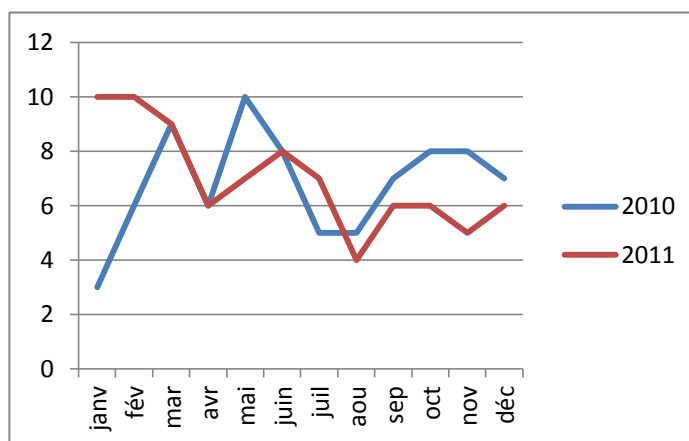
Nombre de journées réalisées par mois		
	2010	2011
Janvier	61	270
Février	104	221
Mars	166	248
Avril	165	165
Mai	210	213
Juin	199	218
Juillet	120	153
Aout	81	61
Septembre	108	171
Octobre	143	187
Novembre	183	180
Décembre	140	164
Nombre total de journées réalisées sur l'année	1680	2251



Là aussi nous constatons une certaine similitude entre la courbe 2010 et celle 2011 : la même chute spectaculaire de l'activité est présente, nous pouvons même dire qu'elle a été plus appuyée cette année que l'an dernier puisque en juillet nous avons réalisé 153 journées en 2011 contre 120 en 2010 et que en août, nous sommes descendu à 61 cette année contre 81 l'an dernier.

3.3. Nombre de jeunes présents par mois

Nombre de jeunes présents par mois		
	2010	2011
jan	3	10
fév.	6	10
mar.	9	9
avr.	6	6
mai	10	7
juin	8	8
juil.	5	7
aout	5	4
sep	7	6
oct.	8	6
nov.	8	5
déc.	7	6



En 2010, la moyenne était de 6.833 jeunes accueillis par mois, en 2011, elle fut de 7. Ce meilleur chiffre en 2011, malgré un nombre d'entrées plus faible est dû à la montée en charge de ce service au cours des trois premiers mois de l'année 2010. Nous constatons aussi que le nombre de place est de six, d'où une légère sur activité.

Malgré des différences sensibles entre les deux courbes retraçant l'activité au cours de l'année, nous constatons que l'affaissement estival est visible sur les deux courbes et que les mêmes pics d'activités ont lieu au printemps et en automne.

CONCLUSION

Cette seconde année de fonctionnement nous a permis d'asseoir les outils des ateliers scolaires : examen, entretiens trimestriels et réunions spécifiques des professeurs.

Le questionnement institutionnel qui a agité l'ensemble de l'équipe d'En-Temps au cours du dernier trimestre 2011 a aussi agité les professeurs. La réflexion qui s'est amorcée depuis nous permettra de mettre en place courant 2012 un fonctionnement qui répondra plus aux besoins des jeunes que nous accueillons.

Marie Hélène CORNET
Directrice Adjointe

SERVICE D'ACCUEIL

MINEURS ISOLÉS - PVC

SERVICE DES MINEURS ISOLÉS ÉTRANGERS

INTRODUCTION

2011, s'inscrit à la fois dans la continuité et dans le changement par rapport à 2010.

Continuité, car les mouvements de personnels se sont prolongés : congé sans solde d'une éducatrice et son remplacement en CDD, départ d'une autre à l'étranger, nomination d'une troisième au poste de chef de service du service de suite avec embauche d'un éducateur spécialisé comme corollaire, retour de congé maternité des deux collègues parties l'an dernier et donc départ d'une des remplaçantes, fin de contrat de l'éducateur remplaçant la chef de service nouvellement nommée, retour de congé sans solde de l'éducatrice puis départ définitif, retour de l'étranger de la collègue et congé pour maladie pendant trois mois encore d'une autre.

Continuité et changement aussi du point de vue du recrutement de notre infirmière : ce n'est que fin mars que nous avons enfin réussi à recruter une professionnelle qui convienne à ce poste si particulier.

Changement du point de vue du secrétariat : la secrétaire qui avait accompagné le service nous a quittés et une nouvelle a été embauchée fin mars 2011.

Changement aussi du point de vue de la dynamique institutionnelle : l'équipe a fait montre d'un malaise persistant et nous avons accepté l'aide proposée par la médecine du travail avec la mise en place d'un groupe de travail animé par une psychodynamicienne du travail.

Et bien sûr continuité dans le travail d'accompagnement qui est fait jour après jour par l'ensemble des membres de l'équipe.

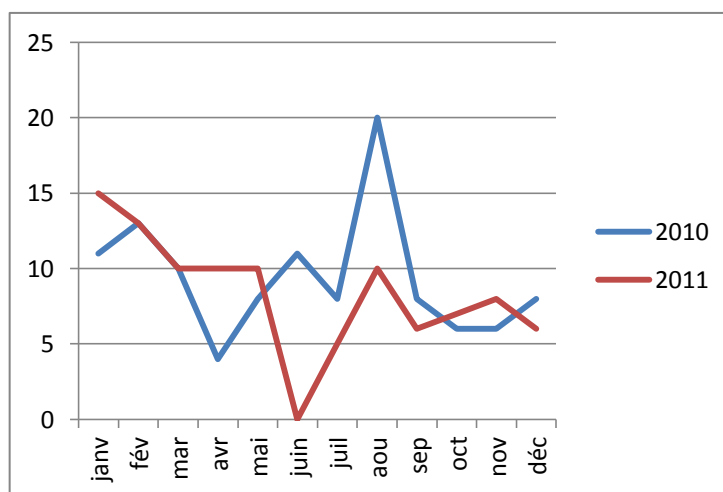
1. LES DEMANDES D'ADMISSIONS ET LES PÉRIODES D'ESSAI

1.1. Les demandes d'admission

Comme l'an dernier, nous avons enregistré toutes les demandes d'admission qui nous ont été formulées. Nous avons reçu cent demandes d'admission. Sur la totalité de ces candidatures, quinze se sont révélées ne pas être en corrélation avec les objectifs du service : de par leur faible capacité d'autonomie et de gestion, ces jeunes nécessitaient un encadrement non compatible avec notre dispositif souple.

Quinze autres candidatures n'ont pas été maintenues, le plus souvent car les jeunes et/ou leur référent ASE avaient opté pour une autre orientation.

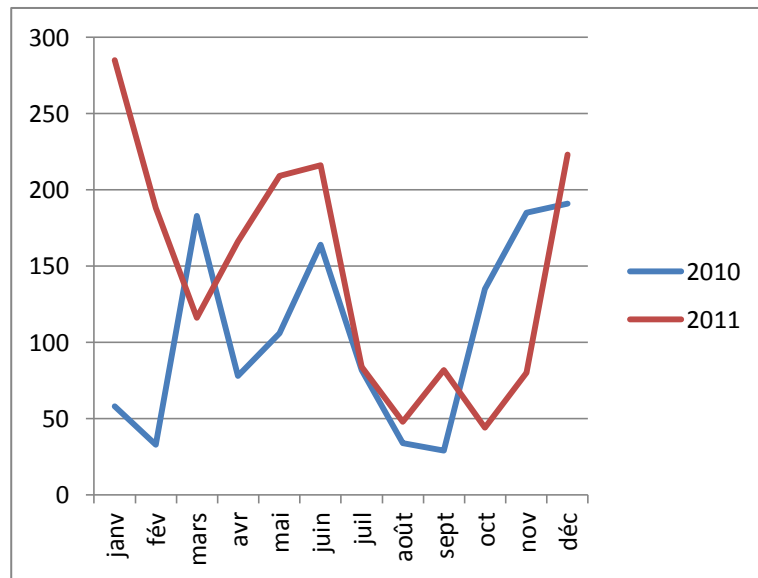
nombre de demandes d'admission		
	2010	2011
janv.	11	15
fév.	13	13
mar.	10	10
avr.	4	10
mai	8	10
juin	11	0
juil.	8	5
août	20	10
sep	8	6
oct.	6	7
nov.	6	8
déc.	8	6
Total	113	100



La différence la plus notable entre 2010 et 2011 est la chute vertigineuse du nombre de demandes d'admission en juin : de 11 en 2010, nous sommes passés à 0 en 2011. Nous constatons à nouveau un pic en août quasiment de la même importance cette année que l'an dernier. Les quatre derniers mois de l'année sont assez similaires d'une année sur l'autre.

1.2. Les périodes d'essai

Nombre de journées réalisées en essai		
	2010	2011
janv.	58	285
fév.	33	188
mars	183	116
avr.	78	166
mai	106	209
juin	164	216
juil.	82	84
août	34	48
sept	29	82
oct.	135	44
nov.	185	80
déc.	191	223



Cette année encore nous avons utilisé les ateliers scolaires comme lieu de première observation des jeunes en demande d'admission. La procédure prévoit que l'adolescent vienne en atelier scolaire durant une à deux semaines afin que l'on puisse avec lui, évaluer de la pertinence des prestations offertes à En-Temps en rapport à ses besoins. Cet espace-temps permet une observation mutuelle et une admission complète en meilleure connaissance de cause de part et d'autre.

Ainsi en 2011, 32 jeunes gens ont été admis en ateliers scolaires afin de faire un essai.

Trois d'entre eux n'ont pas été admis.

Deux d'entre eux ont été orientés vers des formations professionnelles en province selon les souhaits du jeune.

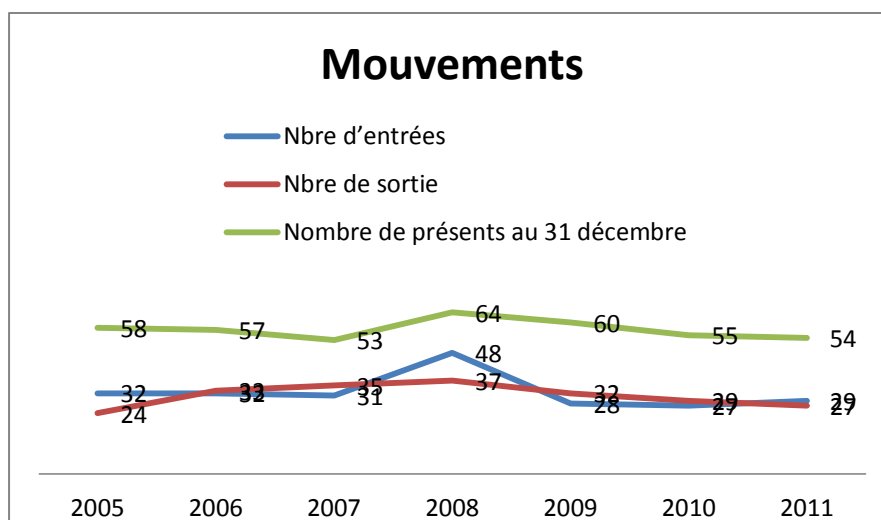
Le troisième considérait que les ateliers scolaires d'En-Temps n'étaient pas une vraie école et craignait de ne pas progresser du fait de la présence de nombreux compatriotes.

Le service a admis 29 jeunes en 2011.

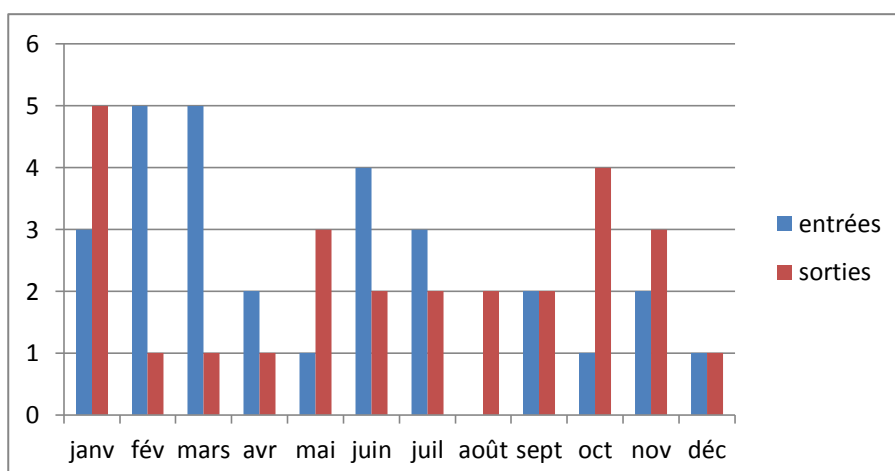
2. LES JEUNES ACCUEILLIS

2.1. Les mouvements

	2007	2008	2009	2010	2011	Moyenne
Nbre d'entrées	31	48	28	27	29	32.6
Nbre de sortie	35	37	32	29	27	31.8
Nombre de présents au 31 décembre	53	64	60	55	54	57.4



Les entrées et les sorties tout au long de l'année



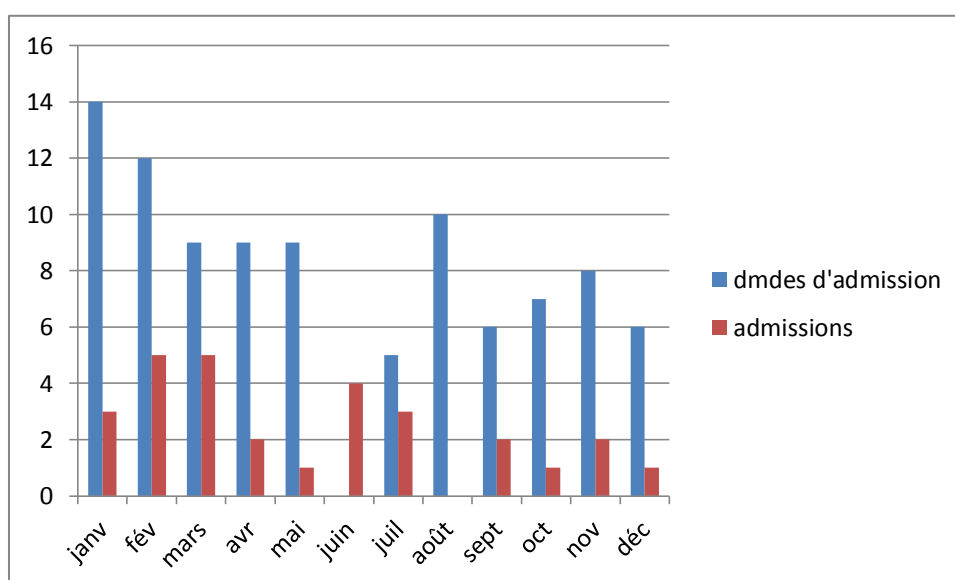
Nous notons pour 2011 une hausse du nombre des entrées par rapport à 2009 et 2010 (29 contre 28 et 27) ce qui nous rapproche des scores de 2007.

Le nombre de sorties a continué sa descente entamée depuis 2008, voire depuis 2007 (2008, comme nous l'avons déjà exprimé dans les bilans des années précédentes ayant été une année exceptionnelle pour l'association EN-TEMPS). Cette suite tend à mettre en évidence une difficulté à faire sortir les jeunes gens de notre service qui s'ancre dans le temps. Il est difficile de démêler ce qui est des causes externes (contexte économique et législatif non favorables) et des résistances internes à « lâcher » les jeunes gens. Il est tout à fait probable que les causes externes influent sur la rapidité de la prise de décision de la sortie d'un jeune.

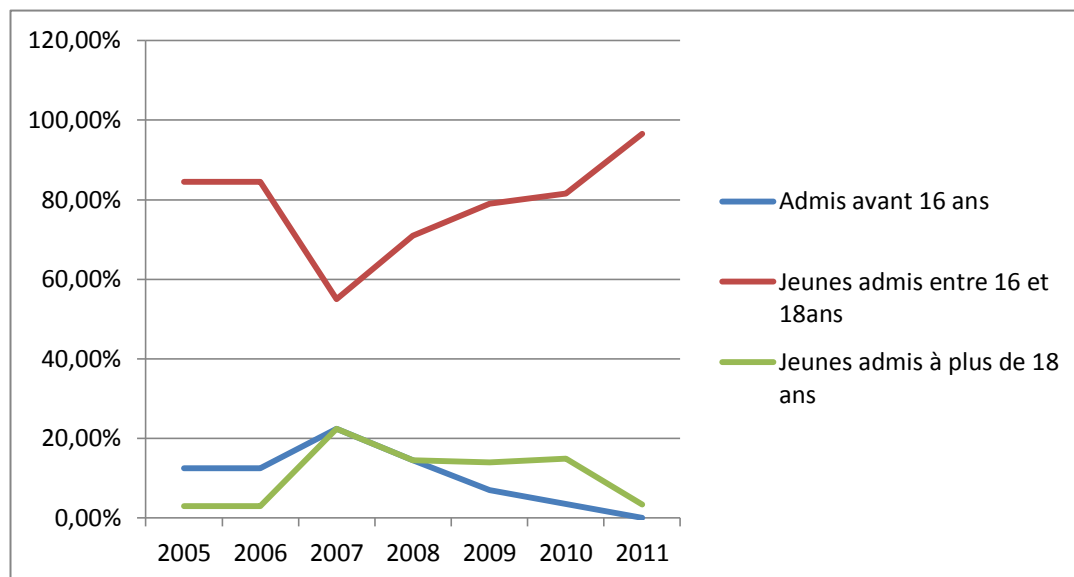
Le nombre des présents au 31 décembre est le même en 2011 qu'en 2010 et vient se situer entre celui de 2007 et celui de 2006. Nous avons déjà exprimé ici l'hypothèse que les chiffres de 2008 voir ceux de 2009 (il est évident qu'un grand nombre de présents fin 2008 influe sur le nombre de présents tout au long de l'année suivante) étaient eux aussi exceptionnels, nous pensons que cette hypothèse se confirme. Néanmoins nous ne pouvons occulter le fait que l'importance des mouvements de personnel en 2011, n'a pas été favorable à l'admission de nouveaux jeunes gens et à la sortie des « anciens ».

2.2. Les admissions

Les admissions et les demandes d'admissions tout au long de l'année



	2007	2008	2009	2010	2011	% moyen
Nbre d'entrées	31	48	28	27	29	
Admis avant 16 ans	7	7	2	1	0	
<i>Pourcentage</i>	22.5%	14.5%	7%	3.5%	0%	10.36
Jeunes admis entre 16 et 18ans	17	34	22	22	28	
<i>Pourcentage</i>	55%	71%	79%	81.5%	96.55%	78.86
Jeunes admis à plus de 18 ans	7	7	4	4	1	
<i>Pourcentage</i>	22.5%	14.5%	14%	15%	3.45%	10.78



Nous avons maintenant des données sur ces sept dernières années.

Nous constatons que la tranche d'âge des 16- 18 ans est en hausse constante depuis 2007 et cette année, elle a fait un bon remarquable puisqu'elle a gagnée quinze points depuis l'année dernière. En corollaire, les autres tranches d'âge ne peuvent être que marginales ou absentes. Il nous parait toutefois important de souligner que nous n'avons pas fait d'admission de jeunes de moins de seize ans cette année. En

fait, la baisse des admissions dans cette tranche d'âge s'était amorcée elle aussi depuis 2007.

Ces deux observations nous conduisent à penser que nous avons véritablement là une tendance lourde : le resserrement de l'âge d'admission des jeunes gens entre leur seizième et leur dix-huitième anniversaire. Du fait de la proportion exceptionnelle des jeunes admis entre seize et dix-huit ans cette année, nous pensons que nous avons assisté à l'apogée de cette tendance.

Les hypothèses que nous avons émis l'an dernier, à savoir : l'arrivée plus tardive des jeunes sur le territoire français et l'orientation des moins de seize ans vers des structures plus encadrantes (foyer éducatif, assistante maternelle...) demeurent à notre sens, les hypothèses les plus raisonnables pour expliquer cette tendance de fond. Comme l'an passé, nous regrettons l'absence de chiffre et d'étude au niveau national ce qui permettrait de mieux situer l'activité d'En-Temps dans un contexte élargi.

Comme l'an dernier nous soulignons la majoration des difficultés éventuelles d'insertion que peuvent induire ces orientations / admissions tardives.

Les jeunes filles

Le tableau ci-dessous retrace l'évolution du nombre des admissions de jeunes filles ces cinq dernières années.

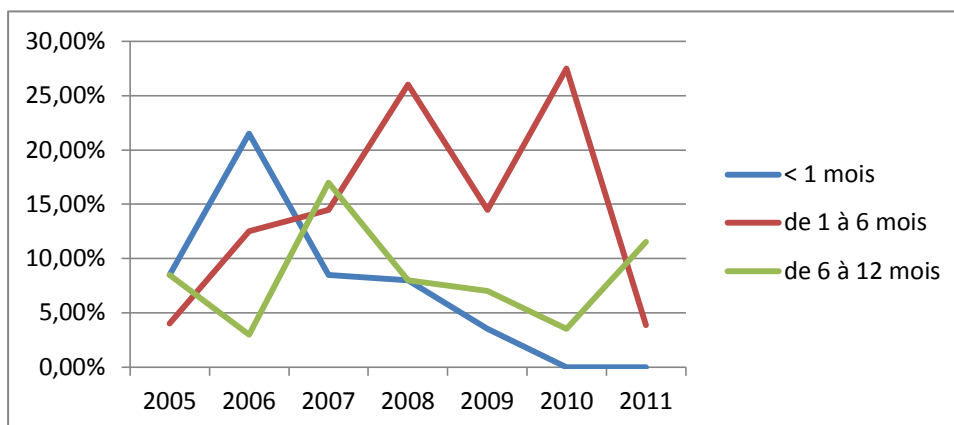
	Filles 2007	Filles 2008	Filles 2009	Filles 2010	Filles 2011
14 à 15 ans	2	1	0	0	0
16 à 17 ans	7	6	2	0	0
18 à 19 ans	5	2	1	1	0
20 à 21 ans					0
Total	14	9	3	1	0

Nous ne pouvons que constater ce qui se dessinait déjà depuis 2007 : la baisse progressive du nombre d'admission de jeunes filles a abouti à une disparition complète de leur admission.

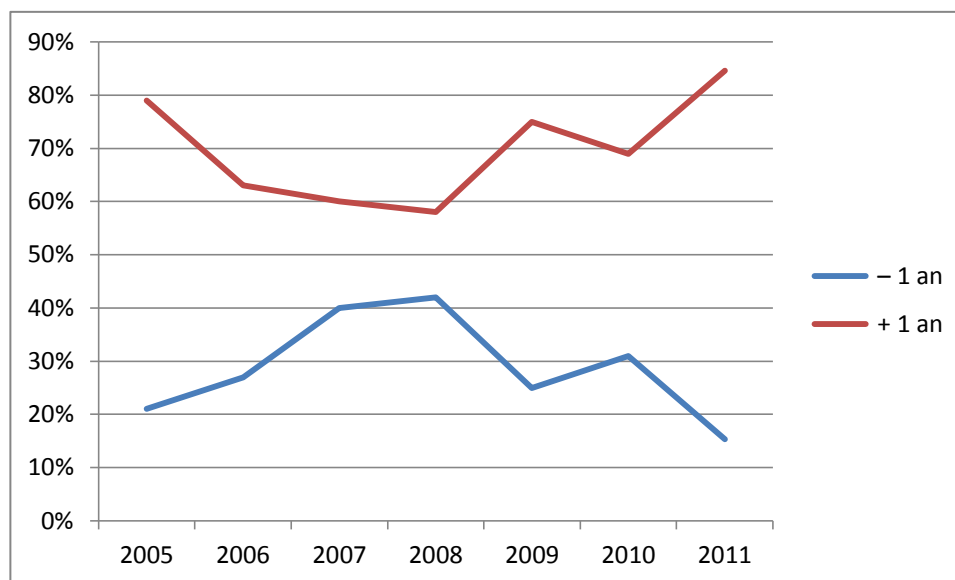
2.3. Les sorties

	2007	2008	2009	2010	2011	Moyenne
Nombre de sorties	35	38	28	29	27	30.85
< 1 mois	3	3	1	0	0	
<i>Pourcentage</i>	8.5%	8%	3.5%	0%	0%	5.93%
de 1 à 6 mois	5	10	4	8	1	
<i>Pourcentage</i>	14.5%	26%	14.5%	27.5%	3.85%	14.69%
de 6 à 12 mois	6	3	2	1	3	
<i>Pourcentage</i>	17%	8%	7%	3.5%	11.54%	7.15%
de 1 à 2 ans		5	10	3	7	
<i>Pourcentage</i>		13%	35.5%	10.5%	23.08%	20.52%
Plus de 2 ans		17	11	17	16	
<i>Pourcentage</i>		44.74%	39.28%	58.62%	61.54%	39.86%
Total – 1 an	14	16	7	9	4	
<i>Pourcentage</i>	40%	42%	25%	31%	15.38%	28.77%
Total + 1 an	21	22	21	20	23	
<i>Pourcentage</i>	60%	58%	75%	69%	84.62%	69.80%

Évolution des sorties de moins d'1 mois, de 1 à 6 mois et de 6 mois à 1 an, en %



Évolution respective des sorties avant et après un an de séjour en pourcentage



Les jeunes ayant moins de un an de séjour

- La première constatation à faire est que le nombre de sorties de jeunes ayant une durée de séjour inférieure à un mois a été nul pour la deuxième année consécutive ce qui conforte les hypothèses que nous avons formulées l'an dernier :
 - ➡ Une meilleure connaissance de notre dispositif par nos différents partenaires et donc une adresse plus fine de leur part.

- Une meilleure connaissance par l'institution En-Temps de ses compétences et de ses limites et donc un discernement plus fin lors des admissions des jeunes qu'elle sera à même d'accompagner.
- La systématisation des périodes d'essai permet d'éviter les ruptures précoces de prises en charge.

Rappelons ici que trois des vingt-neuf jeunes qui ont effectué une période d'essai dans nos ateliers scolaires n'ont pas été admis. Pour ces trois jeunes gens, la période d'essai leur a permis véritablement d'expérimenter l'institution EN-TEMPS et de se positionner par rapport à elle.

- La deuxième constatation à faire est la chute du pourcentage des jeunes gens sortant entre un et six mois de séjour (de 27.5 à 3.85 %). À la lecture de cette série, il apparaît que le chiffre de l'année 2011 s'apparentait à celui de l'année 2008, qui était une année exceptionnelle dans la vie d'EN-TEMPS. La moyenne est à 14.69% et hormis 2008 et 2010, les maxima sont à 14.5 et les minima à 4. Il semblerait donc que 2011 s'inscrive dans une normale basse.

Au-delà des chiffres, nous pouvons supposer que les hypothèses émises pour les départs entre un et six mois de séjour soient aussi valables pour les départs entre six mois et un an.

- La troisième constatation est la diminution des séjours de six à douze mois. Les jeunes qui ne partent pas dans les six premiers mois sont les jeunes qui ont su, pu trouver ce dont ils avaient besoin dans notre dispositif assez souple et donc qui pour la grande majorité d'entre eux resteront à En-Temps pour la totalité de leur parcours.

Les jeunes ayant plus de un an de séjour.

Le deuxième graphique fait apparaître nettement une tendance de fond qui est à l'augmentation de la proportion des jeunes gens qui nous quittent après plus d'un an de séjour. En fait, nous constatons depuis 2008 une augmentation de la proportion de jeunes qui partent après un séjour supérieur à deux ans (plus dix-sept points depuis 2008) ; la proportion des jeunes gens qui s'en vont après un an de séjour a crû moins vite (plus dix points sur la même période).

La durée moyenne de séjour des jeunes gens est donc en augmentation depuis 2008.

Nous avons lors du bilan de l'an dernier, examiné l'influence de la crise économique et financière sur cette donnée et nous avons plutôt conclu qu'elle influait peu (rares sont les jeunes gens continuant à être pris en charge du fait qu'ils ne trouvent pas de travail une fois leur formation terminée).

Nous pensons aujourd'hui que c'est l'implication des jeunes dans leur formation, cette implication étant fortement soutenue par l'équipe des professionnels qui a produit cet effet sur la durée moyenne de séjour. Il semble en effet normal de soutenir un jeune qui, en dépit des difficultés qu'il rencontre, investi sa formation professionnelle. Rappelons ici que la loi du 26 juillet 2011 a renforcé cet effet et que beaucoup des jeunes qui nous sont adressés n'ont que peu été à l'école dans leur pays d'origine : beaucoup arrivent sans savoir lire et écrire. Notre soutien leur est donc indispensable pour qu'ils mènent à bien leur formation professionnelle.

2.4. L'origine des jeunes accueillis

2.4.1. L'origine géographique des jeunes

		2005	2007	2008	2009	2010	2011
Nombre de nationalités différentes		21	20	30	28	27	20
Nombre de jeunes venant de	Afrique	34	31	57	48	54	60
	Afrique du Nord	2	5	10	10	7	5
	Palestine			1			
	Inde, Népal, Pakistan, Sri Lanka, Bangladesh	9	5	11	10	9	12
	Afghanistan			1	4	3	1
	Chine	8	1	3	4	2	2
	Comores, Haïti	2	6	6	3	1	1
	Roumanie, Albanie, Turquie	1	2	4	5	4	2
	France	1	3	8	5	3	1
Nombre de référence		58	53	101	89	83	84

Les grands invariants des années précédentes demeurent : les jeunes proviennent toujours des mêmes grandes régions du monde. Nous constatons que le nombre de nationalités diminue régulièrement depuis 2008 : de trente nationalités différentes, nous sommes passés à vingt.

Nous constatons néanmoins une augmentation notable du nombre et de la proportion des jeunes africains. La communauté malienne est de plus en plus

présente à EN-TEMPS (27 jeunes maliens ont été accueillis cette année) et nous n'avons pas accueilli de nouveau tchadien cette année.

Les représentants de l'Afrique du Nord (Algérie, Tunisie, Maroc, Égypte) sont de moins en moins nombreux et nous n'en avons accueilli qu'un seul de nouveau cette année.

En ce qui concerne l'Asie, la majorité des jeunes gens que nous accueillons sont d'origine pakistanaise (huit sur douze dont cinq nouvellement arrivés à EN-TEMPS en 2011). Nous n'avons pas admis de jeunes afghans cette année. Le nombre de jeunes chinois est resté stable du fait que nous n'en n'avons accueilli aucun de nouveau.

Nous n'avons accueilli en 2011 ni nouveaux jeunes roumains ni nouveaux jeunes albanais et les deux mentionnés ici sont maintenant sortis.

Le nombre de jeunes français accueillis a continué à diminuer. En 2001, il n'en restait plus qu'un seul, qui nous a quittés.

Comme l'an passé nous notons que l'impulsion du départ du pays d'origine est une aggravation des conditions politiques, sociales ou économiques. Cette aggravation des conditions de vie est bien souvent vécue plus durement par les jeunes que nous accueillons du fait d'une cellule familiale affaiblie par des conflits, des ruptures ou des deuils, eux-mêmes pouvant trouver leur origine dans l'aggravation du climat social, politique ou économique.

Tous sont en recherche d'un avenir plus serein, plus stable, plus sécurisant. Cette recherche est mise à mal par les difficultés auxquelles ils se trouvent confrontés : éloignement de leur famille, rupture avec leur environnement habituel, isolement social, incertitude quant à leur régularisation et à leur parcours d'insertion. Le travail de soutien et d'étayage de l'ensemble de l'équipe prend ici toute sa dimension. L'appui de la psychologue pour aider les jeunes au travers d'un travail thérapeutique ou de soutien demeure indispensable et le travail mené en supervision par

l'ensemble de l'équipe permet une mise à distance et une appréhension des problématiques des jeunes nécessaire à une analyse pertinente de chaque situation.

Afin d'affiner notre analyse, nous nous attacherons désormais à ne regarder que les nationalités des jeunes entrés au cours de l'année, nous pensons ainsi avoir une meilleure vision des flux.

Nationalité	Nombre d'entrée	Nationalité	Nombre d'entrée
Égypte	1	Mali	15
Guinée	2	Mauritanie	2
Inde	1	Pakistan	5
Côte d'Ivoire	2	Sri Lanka	1

2.4.2. Les circonscriptions

Circonscriptions de la Seine-Saint-Denis			
Commune	Nombre de jeunes	Commune	Nombre de jeunes
Aubervilliers	0	Montreuil	1
Aulnay	2	Neuilly sur Marne	5
Bagnolet	1	Noisy le Grand	1
Bobigny	4	Noisy le Sec	1
Bondy	3	Pantin	2
Clichy-sous-Bois	3	Rosny	4
Drancy	5	Saint-Denis	1
Dugny / Le Bourget	5	Saint-Ouen	3
Gagny	4	Sevran	5
La Courneuve	2	Tremblay	5
Le Blanc Mesnil	2	Villetaneuse	1

Cette année nous n'avons travaillé avec aucune circonscription en dehors de la Seine-Saint-Denis. Nous avons pourtant été sollicités par les autres départements. Nous avons reçu cinq demandes des Hauts-de-Seine, quatre de Paris et une du Val de Marne.

3. LE SÉJOUR DES JEUNES

3.1. L'hébergement des jeunes

Les jeunes gens sont hébergés selon trois modes : familles logeuses, foyers jeunes travailleurs, hôtels.

Nous essayons au maximum d'héberger les plus jeunes dans les familles logeuses afin qu'un œil bienveillant et contenant soit présent durant leurs premiers pas dans notre service. Si nous n'avons pas de possibilités de logement en famille logeuse, nous les orientons vers l'hôtel Anjou qui est le plus proche et dont nous connaissons bien le gérant avec lequel nous travaillons depuis de nombreuses années. C'est aussi l'hôtel dans lequel sont hébergés le plus grand nombre d'adolescents.

Ensuite, les jeunes gens sont orientés dans différents hôtels en fonction des impératifs de formation, de régularisation et de disponibilités hôtelières... Nous essayons, dès que les jeunes ont entamé leur parcours d'insertion professionnelle (Centre de formation des apprentis, lycée professionnel) de les orienter vers des foyers de jeunes travailleurs. Beaucoup demeurent encore inaccessibles du fait de la non régularité sur le territoire français des majeurs.

L'hôtel reste donc notre mode d'hébergement majoritaire.

Le travail commencé depuis deux ans avec les éducateurs dits « du soir » s'est poursuivi cette année bien que les nombreux mouvements du personnel aient affaibli le dispositif que nous avons construit au fil des ans.

Nos collègues rondiers-médiateurs continuent à visiter aussi les jeunes dans les hôtels pour vérifier leur absence, leur présence, l'état de la chambre et éventuellement l'occupation de la chambre.

3.1.1. Famille logeuses

En fin 2010 nous travaillions avec sept familles logeuses pour une capacité d'accueil de neuf places. Courant 2011, nous avons cessé de travailler avec trois d'entre elles car la qualité de leur accueil s'était détériorée au fil du temps. Fin 2011, nous ne travaillons donc plus qu'avec quatre familles pour une capacité de cinq places. Il est évident que la diminution de notre capacité d'hébergement selon ce mode a rendu un manque patent en manque criant.

Trois de ces familles sont situées sur Montreuil, une à Pantin. En 2011 comme en 2010, nous avons organisé deux réunions familles logeuses.

3.1.2. Les hôtels

Nous travaillons toujours avec six hôtels différents, un à Montreuil, un à Bagnolet, un à Pantin, un dans le dix-neuvième arrondissement de Paris, un dans le dixième arrondissement, un à Vincennes. Les jeunes sont toujours plusieurs dans le même hôtel afin de rompre partiellement le sentiment d'isolement.

3.1.3. Les foyers jeunes travailleurs

En 2011, nous avons travaillé avec un foyer jeunes travailleurs de plus qu'en 2010 (ALJT, CLJT, ALJ93). Cinq sont situés à Paris, les autres sont sur les communes suivantes : Saint-Ouen, Bondy, Rosny, Aubervilliers. Un travail de partenariat s'est engagé avec les ALJT de Paris cette année afin d'accroître le nombre de places mises à notre disposition.

3.2. La scolarité et la professionnalisation des jeunes

3.2.1. État de la scolarisation des jeunes au 31 décembre 2011

La scolarité des jeunes présents au 31 décembre					
	2007	2008	2009	2010	2011
Nombre de jeunes présents au 31 décembre	53	64	60	55	54
Scolarisés à En-Temps	7	11	12	11	25
Pourcentage des scolarisés à En-Temps (moyen = 23,26%)	(13%)	(17%)	(20%)	(20%)	46.30%*
En collège	5	2	1	0	0
Au lycée	1	4	3	5	0
En lycée professionnel	3	2	8	14	11
En classe d'accueil en lycée professionnel	4	7	7	9	7
Autre scolarité	1 en 2 ^{ème} année à l'université	1 en scolarité spécialisé en dispensaire	1 en 3 ^{ème} année à l'université	1 en master à l'université	
CFA					16
Total et pourcentage des scolarisés à l'éducation nationale	13 Soit 24.5%	16 Soit 25%	20 Soit 33.33%	29 Soit 52.75%	11 Soit 20.37%
Filière professionnelle					
Préparant un CAP	17	26	18	23	19
Préparant un BEP	7	7	1	2	0
Préparant un bac pro Ou technologique	0	0	8	9	1
Autres filières professionnelles	0	2 en formation d'aide-soignante	2 en formation professionnelle en dehors de l'éducation nationale	0	1 Formation courte pré qualifiante
Total filière professionnelle	24 (45%)	35 (54%)	29 (49%)	34 (61%)	28 (51.85%)*
Salariés	7	1	0	0	0

*Le total supérieur à 100% s'explique par le fait que les jeunes en lycée professionnel peuvent être considérés comme étant dans une filière professionnelle s'ils préparent un diplôme professionnel (CAP, BEP, bac pro)

La première constatation qui s'impose est l'augmentation très importante du nombre de jeunes gens scolarisés à EN-TEMPS.

3.2.2. Les diplômes obtenus

	CAP	BEP	Bac pro	Enseignement supérieur	CFG ⁴	Divers	DILF ⁵
2009	7	3	1			1 CAFAS ¹	8
2010	5 ²	5		1	2	1 CACES ³	8
2011	1	1			Pas de candidat présenté		11 ⁶

1 : certificat d'aptitude aux fonctions d'aide-soignante

2 : dont un meilleur apprenti de Seine Saint Denis et de France

3 : permis cariste

4 : certificat de formation générale

5 : diplôme initial de langue française

6 : dont un B1 et un B2

La différence importante du nombre de diplômés entre 2010 et 2011, s'explique par le fait que six jeunes sont passés du service d'accueil au service de suite avant la proclamation de leurs résultats. Ils ont donc été diplômés alors qu'ils venaient tout juste d'être admis au service de suite.

Ainsi sur l'année 2011, à EN-TEMPS, cinq jeunes au total ont eu leur CAP, une a eu son BEP et deux ont eu un baccalauréat professionnel.

L'augmentation du nombre de diplômés du DILF est dû au fait que, comme nous n'avons pu inscrire les jeunes gens au CFG, nous avons pris le parti de faire aussi passer le DILF à tous les jeunes gens que nous aurions présentés au CFG.

Dans le bilan 2010, nous faisons état des difficultés que les jeunes gens et l'équipe rencontraient pour l'obtention des autorisations provisoires de travail permettant l'accès à la formation professionnelle en alternance. Le 26 juillet 2011 de nouvelles dispositions législatives concernant le séjour des étrangers sont entrées en vigueur. Dans un premier temps nous avons cru qu'elles faciliteraient l'insertion professionnelle des jeunes gens car l'autorisation de travail pour une certaine catégorie d'entre eux était maintenant inscrite dans la loi (antérieurement les autorisations de travail étaient délivrées aux jeunes gens à titre dérogatoire). Malheureusement, du fait de disfonctionnement des services préfectoraux, les jeunes gens ne peuvent pas produire le récépissé ou la convocation à un rendez-vous exigé par la DIRECTE pour la délivrance d'une autorisation provisoire de travail (APT). Si au jour d'aujourd'hui, il est encore trop tôt pour établir si cette loi du 26 juillet 2011 a facilité ou pas l'accès à la formation professionnelle des jeunes gens accueillis, nous pouvons tout de même dire que dans la réalité des faits, cela est plus compliqué que l'an dernier.

Nous remettons ici l'accent sur quelques éléments :

78.86% des jeunes gens arrivant sont admis à EN-TEMPS après leur seizième anniversaire ; ce n'est donc que l'excellence de leur parcours d'insertion professionnelle et sociale qui leur permet d'accéder à une régularisation. Or d'une part ils sont particulièrement fragilisés par leur histoire - rupture, exil, absence de relation familiale - et d'autre part beaucoup ont un accès au français, voire à la

lecture et à l'écriture, minime ou inexistant ; il leur faut donc être plus rapidement autonome et de manière plus efficace que la population générale.

Nous ne pouvons, qu'encore une fois, féliciter ces jeunes gens qui, malgré cette contrainte d'excellence et la brièveté du temps qui leur est imparti s'en sortent et remplissent leur part du contrat jeune majeur.

Nous ne pouvons aussi que souligner que c'est grâce au soutien et à l'implication des professionnels, au travail fait au quotidien au côté des jeunes par l'ensemble des membres de l'équipe pluridisciplinaire qu'ils réalisent leur parcours.

3.3. La régularisation des jeunes

	Jeunes sortis au cours de l'année 2011	Présents au 31 décembre 2010
Nombre de références	29	55
Avec un titre de séjour	8	9
Avec la nationalité	2	2
Autre cas de figure	Statut d'apatride	

3.4. La santé des jeunes gens accueillis

L'infirmière a pris ses fonctions le 8 Mars 2011 suite à une vacance prolongée du poste.

Ses activités concernent la prévention, l'éducation à la santé, l'accompagnement et le suivi médical, l'accès aux droits à la santé, le développement du partenariat...

3.4.1. La prévention

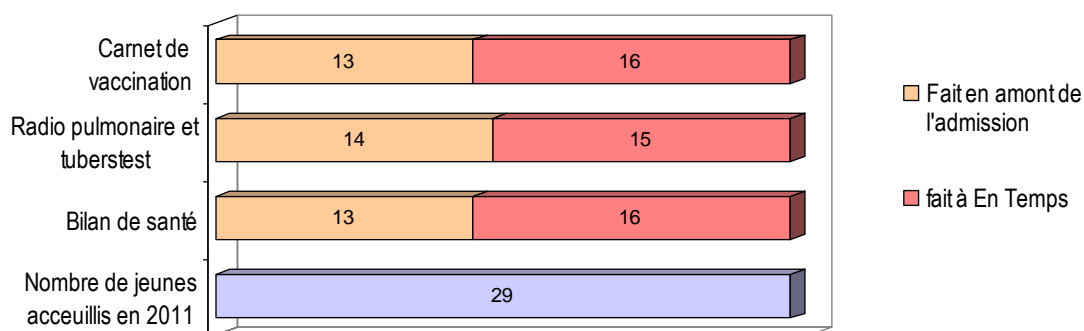
Chaque jeune accueilli doit avoir fait un **bilan de santé**. Celui-ci se déroule au centre de santé de la CPAM de Bobigny.

Il comporte un bilan sanguin complet (biochimie, hématologie, dépistage des hépatites B et C et du VIH), une analyse d'urine, un test de la vision, de l'audition, un bilan cardiaque et pulmonaire, un dépistage bucco-dentaire.

Dans le cadre du dépistage systématique de la **tuberculose**, tous les jeunes accueillis dans l'association font une radio pulmonaire et un tuber test si cela n'a pas été fait avant.

Les vaccinations DTP (Diphtérie Tétanos Polio) et ROR (Rougeole, Oreillons Rubéole) sont mises à jour et tous les jeunes doivent avoir un carnet de vaccination.

Les jeunes accueillis en 2011



Sur les 29 jeunes accueillis en 2011 seulement 13 arrivent en ayant fait un bilan de santé, 13 ont un carnet de vaccination et 14 ont fait une radio pulmonaire et un tuber test.

La majorité des jeunes ayant déjà eu une prise en charge sur le plan médical viennent d'EMDH ou de foyers. Les jeunes hébergés en hôtel ou en famille logeuse n'ont pour la plupart jamais consulté un médecin.

Les jeunes accueillis à En Temps sont pris en charge par l'infirmière seulement à partir de l'admission complète. Un délai d'environ un mois ou plus entre l'entrée en atelier scolaire et l'admission complète soulève la question de la pertinence du dépistage de la tuberculose s'il n'est pas fait en amont.

3.4.2. L'éducation à la santé

L'infirmière a pour mission l'éducation à la santé qui regroupe différents domaines : le principe de prévention, le fonctionnement du corps humain, les questions autour de la sexualité, l'utilisation des médicaments, l'hygiène, l'alimentation.

La prévention en santé est un concept nouveau pour la plupart des jeunes accueillis. Pourquoi mettre un préservatif ? *Pourquoi faire une prise de sang quand on n'est pas malade ? Pourquoi aller chez le dentiste quand on n'a pas mal aux dents ? À quoi servent les vaccins ?...*

Ces questions sont abordées en individuel dans l'infirmierie pour faire prendre conscience aux jeunes de l'importance de la prévention et des différences de conceptions et de prise en charge médicale entre la France et le pays d'origine.

La sexualité : comme tout adolescents les jeunes accueillis à En Temps sont en pleine période de questionnement quant à leur vie amoureuse et leur sexualité, d'autant plus qu'ils doivent tenter de comprendre les nouveaux codes sociaux pour faire des rencontres.

La mise à disposition de préservatifs et de gel lubrifiant dans l'infirmierie est un bon support pour aborder ces questions. Les jeunes viennent aussi spontanément s'informer auprès de l'infirmière.

Un infirmier spécialisé sur les questions d'éducation à la sexualité, prévention des MST est intervenu à deux reprises en 2011. Des sorties au Cybercrips sont aussi organisées régulièrement.

Ces questions sont aussi relayées par la psychologue et un médiateur lors des groupes de parole.

Utilisation des médicaments : l'infirmierie dispose d'une pharmacie avec les médicaments courants. Les jeunes sont invités à acheter eux-mêmes les médicaments de base pour en avoir chez eux si besoin. Une information systématique leur ait donné sur l'utilisation du paracétamol, des antibiotiques et sur les risques de l'automédication.

Fonctionnement du **corps humain** : les jeunes accueillis n'ayant peu ou pas été scolarisés ont très peu de connaissances quant aux fonctionnements du corps humains et souvent ont intégré de fausses croyances. Par exemple pour la communauté malienne les prises de sang sont vécues avec beaucoup d'angoisse. *Pourquoi on me prend du sang ? Que font-ils ensuite avec mon sang ? Je n'ai pas beaucoup de sang...*

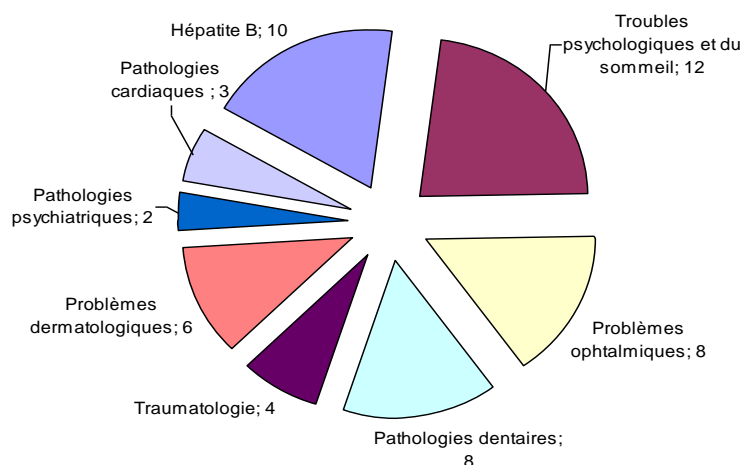
Un travail d'accompagnement, d'échange et de réassurance est alors nécessaire pour amener le jeune à accepter la prise en charge.

De nombreux supports sont disponibles à l'infirmierie, mannequins, livres, schémas pour expliquer le fonctionnement des organes et du corps de façon simple.

Une bonne alimentation étant la base d'une bonne santé, l'infirmière organise régulièrement des sorties aux marchés et des ateliers cuisine afin de mieux connaître les produits français et de savoir les cuisiner. Une grande partie des jeunes ont la possibilité de faire la cuisine dans leurs hébergements mais ne savent pas cuisiner. Une information est donnée sur l'équilibre alimentaire.

3.4.3. L'accompagnement et le suivi médical :

Les principaux problèmes de santé rencontrés chez les jeunes



10 jeunes sont porteurs de **l'hépatite B** dont 3 avec un stade avancé d'atteinte du foie et sous traitement au long cours. 5 d'entre eux ont subi des biopsies hépatiques.

De nombreux jeunes se plaignent d'**insomnies** régulières souvent liés à l'anxiété. L'avis de la psychologue est systématiquement demandé pour évaluer la gravité des troubles.

10 jeunes d'En Temps sont actuellement suivis par la psychologue de l'association et dans le service de psychopathologie de l'hôpital Avicenne qui ont des consultations spécialisées pour les mineures isolées.

Deux jeunes sont sous traitement neuroleptiques. Trois autres rencontrent un psychiatre pour des traitements anxiolytiques.

L'infirmière est vigilante sur les troubles anxieux souvent traduit par de la somatisation.

Par ailleurs les pathologies les plus fréquemment rencontrées sont d'ordre dermatologique, dentaire et ophtalmologique.

L'infirmière accompagne les jeunes lors des premiers rendez médicaux. Un travail sur l'autonomie permet ensuite aux jeunes de se rendre seul à leurs rendez-vous et à être ainsi responsable de leur santé.

3.4.4. L'accès aux soins

Suite à des difficultés liées aux demandes de couverture d'assurance maladie pour les jeunes majeurs, l'infirmière et une éducatrice du service sont référents pour ces questions d'accès aux droits de santé. Une permanence a lieu chaque vendredi si besoin pour étudier les éventuels refus de demande d'AME ou CMU ou pour aider aux remplissages des dossiers dans les situations complexes. Dans le cadre de ce travail, des documents d'information à destination des éducateurs et des jeunes sont en cours d'élaboration.

3.4.5. Les partenariats

Un partenariat est mis en place avec le **centre de santé de l'assurance maladie** de Bobigny depuis Mai 2011. L'infirmière est en lien direct avec une secrétaire du centre et avec le cadre de santé du centre pour faciliter les prises de rendez-vous et le suivi des prises en charge en cas de pathologies dépistées.

Nous travaillons en collaboration avec un **cabinet de médecins généralistes** proche de la structure. Les médecins ont été invités à visiter l'association en mai 2011. L'infirmière assure le suivi post consultation. Les médecins peuvent la contacter si besoin lorsque les jeunes se rendent seuls aux consultations.

Le service de psychopathologie adolescent de l'hôpital Avicenne avec ses consultations spécialisées pour mineurs isolés est notre principal partenaire pour la prise en charge psychopathologique des jeunes suivis. Actuellement cinq jeunes sont suivis régulièrement dans ce service.

De plus, cinq personnes de l'équipe dont l'infirmière participent à un séminaire sur la prise en charge psychologique transculturelle des mineurs isolés à la faculté de médecine de Bobigny.

L'association **COMEDE** qui travaille sur l'accès aux droits de santé pour les personnes migrantes est un service ressource pour l'association. Nous sommes en lien avec les juristes et les médecins du COMEDE pour certaines demandes de régularisation pour raisons médicales et dans le cas de litiges pour les demandes d'affiliation à l'assurance maladie qui posent des difficultés.

En décembre 2011, dans le cadre de ce partenariat, l'équipe éducative d'En Temps a participé à une formation sur l'accès aux droits de santé par un juriste du COMEDE.

Marion DUVERNE
Infirmière

3.5. Bilan de la psychologue du service

3.5.1. Mission

Les tâches du psychologue en institution sont variées. Le "Psy" a affaire à un sujet qui, bien que singulier, est toujours social.

Le travail que j'exerce dans l'institution avec ceux que l'on nomme communément "travailleurs sociaux" (éducateurs, infirmière, chargés d'insertion, professeurs etc.) me confronte [comme eux et avec eux] à la complexité des relations interindividuelles, inter-groupales, ainsi qu'aux effets du contexte socio-économique.

Je contribue, au sein de l'équipe, à l'élaboration de projets et à la mise en place d'interventions visant à produire des changements non seulement chez une personne mais aussi dans certains des systèmes d'interactions dans lesquels elle se trouve (entretien d'équipe : le jeune, son éducateur, son référent pédagogique,...).

En-Temps : espace où les rencontres se font dans un lieu inscrit dans un cadre institutionnel avec des règles, des horaires, avec aussi un certain nombre d'activités.

Le cadre relationnel professionnel/usager est défini dès l'arrivée du jeune avec des positionnements différents en fonction des postes occupés. Ainsi une nécessaire articulation des champs éducatifs, pédagogiques et thérapeutiques peut se mettre en place, ce qui permet au « psy » de situer sa fonction d'*agent de liaison* entre les dimensions du psychique et du culturel.

Auprès de ces jeunes, notre mission sera marquée par la nécessité d'une relation et d'un lien très fortement personnalisés, soutenus par une présence qui leur permette de s'inscrire dans le langage et l'échange.

Notre démarche avec l'ensemble de l'équipe (temps de réunions) met au centre de nos préoccupations " la personne et sa problématique " et se donne comme objectif prioritaire un échange entre professionnels permettant d'inscrire chaque jeune dans un champ d'action privilégiant la cohérence de l'accompagnement.

Ceci afin d'élaborer des "stratégies de prise en charge" (environ 26 heures mensuelles) et/ou d'orientation.

3.5.2. Comment s'orienter ma pratique ?

Je suis Psychologue, la mission qui m'est confiée depuis maintenant 7 ans est de "*permettre l'expression de la souffrance psychique aux fins de prévention de désordres psychologiques aggravés et aider à l'élaboration de réponses psychosociales adaptées*".

Toutefois qu'est-ce qui distingue le psychologue du travailleur social?

Ne serait-ce pas notamment la tentative, chez le psychologue praticien, d'établir un écart, une distance, entre le sujet et la réalité sociale ?

La tentative de proposer un lieu, un temps, où la décentration et la mise en perspective soient possibles ?

Le travailleur social s'inscrit nécessairement dans la réalité, dans, pourrait-on dire, le quotidien de cette réalité, voire dans l'urgence et l'actuel (contrairement au psychologue).

J'ai constaté chez ces jeunes "mineurs isolés" une grande précarité dans un champ social, éducatif et/ou médical, quand ils arrivent.

Notre objectif est d'identifier des symptomatologies caractéristiques d'une souffrance psychique et par là-même proposer différentes interventions, car nous retrouvons très majoritairement chez ces jeunes un état dépressif accompagné d'un sentiment de solitude très profond.

Dans le dispositif que je construis peu à peu depuis 7 ans, pour chaque personne rencontrée, mon objectif est de me situer à la place où la souffrance rapportée par la personne m'attend, en me décalant à peine pour ouvrir un espace d'imprévu.

C'est dans cet interstice que se noue la différenciation entre l'objet attendu et l'objet réel, là que se génèrent les vraies potentialités thérapeutiques.

Pour les personnes les plus en souffrance psychosociale, souvent le silence habituel du thérapeute les renvoie à l'expérience traumatique de l'absence, de l'indifférence,

du chaos de "l'objet précoce" ; ainsi ma pratique est plus contenante voir soutenante. En ce sens le travail du Psychologue sera un travail de re-liaison.

Dans cette mission qui m'a été confiée, j'ai toujours mis en avant - d'autant que c'était sa caractéristique - la notion d'offre qui précède la demande, ce qui diffère sans aucun doute de mes collègues formés à l'attente de la demande.

Le temps alloué à cette mission est d'environ 24 heures mensuelles.

C'est dans cette perspective que d'autres ateliers ont également été organisés avec des thématiques tournant autour des préoccupations plus pragmatiques en réponse à une réalité qui les mobilise assez fortement.

Temps d'ateliers

Ainsi un atelier "jeux de rôles" (avec Françoise Seroin - CSE - au départ, puis avec d'autres intervenants suivant les plannings de chacun) que nous avons institué tous les mercredis après-midi (pouvant accueillir 8 à 10 jeunes).

Et un groupe de parole (pouvant accueillir 10 à 12 jeunes). Le Psychologue co-acteur de cet espace va contribuer à y faire circuler pensées, paroles, actes aussi dans une rencontre avec l'autre et donc avec soi-même.

Le temps alloué à ces ateliers est d'environ 12 heures mensuelles.

Conclusion

Agent de liaison, le psychologue occupe la place de passeur pour aider la personne à trouver les mots, les faire advenir, les faire entendre.

Resituer pour le sujet son histoire dans les articulations du langage et les incidences de la parole, c'est la démarche qui permet au sujet de ré-habiter sa parole et, s'il veut en convenir, le ré-introduit à un lien social possible.

C'est donc laisser à la personne l'initiative de sa propre réponse, l'accompagner pour poser ensemble la responsabilité de sa vie

Espérer qu'ils puissent "faire avec la réalité pour la dépasser et avancer dans le traitement de leur problématique" - et c'est parfois plus tard quand ils sortent de l'institution que ce travail se met en place !

Avec ces jeunes, le Psychologue ne peut pas se contenter d'attendre une parole qui n'a jamais appris à se formuler spontanément, il doit aller la chercher, la défricher, et aider à son élaboration.

Sinon il prend le risque de la laisser s'évanouir, mais sans avoir su lui donner **d'étai**.
Et tout s'écroule encore.

C'est avec ces différentes constatations qu'il m'est apparu nécessaire de mettre en place un troisième atelier : "un atelier d'art thérapie" où l'expression de la souffrance pourrait s'exprimer autrement que par la parole qui reste encore très compliquée à "*manipuler*" pour eux.

Et faciliter par le biais d'un autre "outil" la réappropriation de leur histoire, de leurs peurs, de leurs angoisses, dans "l'espoir " que les manifestations d'affirmation de soi, d'autonomisation de soi puissent se construire tout au long de la prise en charge.

Nathalie REDLER

Psychologue

3.6. Les loisirs des jeunes

Comme nous l'avons explicité dans les bilans précédents la question des loisirs des jeunes gens se pose principalement durant les vacances scolaires. Durant ces périodes-là, nous proposons des activités sportives, culturelles ou ludiques sur des demi-journées ou des journées complètes : bowling, piscine, patinoire, visite de musée, sortie à la mer, sortie à vélo, visite de Paris, exposition, randonnées à pied, lecture, jeux de société, ateliers cuisine, film, activités manuelles, jardinage...

Nous profitons de ces périodes pour sensibiliser les jeunes à un certain nombre de sujets concernant la prévention. Ainsi l'infirmière profitera de ces temps pour organiser des visites au CRIPS ou pour programmer une intervention de leur part auprès des jeunes gens. Nous avons aussi mis en place avec nos collègues médiateurs des séances de sensibilisations à la prévention incendie en direction des jeunes, centrées sur leurs conditions d'hébergement en hôtel et en foyer de jeunes travailleurs.

Cette année nous avons aussi travaillé en partenariat avec le théâtre de la Girandole basé à Montreuil. Un atelier masque inspiré de la Commedia dell'arte a ainsi eu lieu dans nos locaux durant les vacances de Pâques.

Notre partenariat avec le salon du livre de la jeunesse à Montreuil a continué à vivre cette année et nous avons pu ainsi bénéficier d'un prêt de livres pour six mois.

Nous avons à nouveau organisé un transfert de cinq jours durant la première semaine d'août, sur la base de loisirs des étangs de Neuville à Cergy Pontoise. Le but de ce transfert était principalement la détente avec une prédominance des activités aquatiques ce qui nous a permis d'organiser des séances d'initiation à la natation dans les mois qui ont précédé ce transfert.

Cette année, afin de mieux gérer les départs en congés des différents professionnels nous avons organisé une fermeture partielle du service durant la première semaine du mois d'août. Pour ce faire, beaucoup plus de jeunes que les années antérieures sont partis en vacances cette été. Le bilan de cette fermeture partielle est relativement mitigé.

D'un côté cette semaine de fermeture partielle fut pour beaucoup de nos collègues un peu compliquée à gérer car elle impliquait d'anticiper beaucoup et donc de boucler beaucoup de dossiers durant tout le mois de juillet qui est aussi la période où les jeunes ont énormément de choses à faire (recherche de patron pour pouvoir démarrer leur apprentissage en septembre).

Beaucoup de temps a été passé avant le transfert pour trouver des sites de vacances et donc il y a eu moins de temps à consacrer à la préparation des activités à prévoir pour les trois dernières semaines d'août.

Le départ en séjour et en transfert des jeunes a aussi impliqué des cours de natation, ce qui fut une bonne chose pour les jeunes mais aussi une contrainte supplémentaire.

De plus cette semaine de fermeture inaugurant les congés de certains collègues et clôturant ceux d'autres, le lien entre les collègues qui partaient et ceux qui revenaient n'a pas été possible si ce n'est par écrit, ce qui a rendu les suivis des accompagnements plus compliqués.

Les aspects positifs furent l'incitation à inscrire les jeunes en vacances, la nécessité d'anticiper, la pression moindre pour organiser des activités car il y avait une semaine en moins à prévoir.

L'impression globale des éducateurs a été qu'il y avait moins de professionnels absents.

La deuxième quinzaine d'août a été vécue par certains collègues comme plus tranquille car beaucoup de jeunes étaient encore en vacances et d'autres commençaient déjà leur apprentissage.

Comme nous l'avons déjà explicité dans notre introduction, beaucoup de changements de personnel ont eu lieu à l'intérieur du service d'accompagnement des mineurs et jeunes majeurs isolés étrangers.

Des changements de notre environnement juridique et administratif ont aussi eu lieu : nous faisons allusion à la loi du 16 juillet 2011 ainsi qu'à la décision du président du conseil général de suspendre l'admission des mineurs isolés au mois de septembre et à la décision qui a suivi de n'admettre sur notre département qu'un mineur isolé étranger sur dix.

Nous pensons que l'ensemble de ces changements a contribué au malaise que l'équipe a ressenti et que nous avons commencé à traiter en réfléchissant à notre organisation de travail. Rappelons qu'un bouleversement institutionnel a ébranlé notre association il y a moins de quatre ans.

Nous ne pouvons ici que remercier l'équipe d'avoir trouvé les ressources pour d'une part, continuer à assurer une prise en charge de qualité auprès des jeunes qui nous sont confiés et d'autre part, réfléchir sur son organisation de travail et questionner ses pratiques. Nous nous devons aussi de remercier l'Aide Sociale à l'Enfance de la Seine-Saint-Denis qui nous accompagne dans cette démarche de réorganisation.

Nous espérons que 2012 verra l'aboutissement de ce chantier et nous demeurons confiant.

Marie Hélène CORNET
Directrice Adjointe

LE SERVICE DE SUITE POUR JEUNES MAJEURS

ISOLES ÉTRANGERS

INTRODUCTION

Durant le mois de mai 2011, le service de suite destiné aux jeunes majeurs isolés étrangers a vu le jour à l'association En-Temps. Situé dans les locaux déjà existants au 3 rue Danton à Montreuil, il se trouve à proximité du service d'accueil des mineurs et jeunes majeurs isolés étrangers.

Le service de suite a été créé grâce à l'extension de huit places sur la capacité totale d'accueil de l'association. Le projet étant d'augmenter progressivement le nombre de prises en charge au service de suite pour réduire par conséquent celles du service d'accueil des mineurs et jeunes majeurs isolés étrangers afin de mieux rééquilibrer et harmoniser le fonctionnement de nos deux services. Les différents facteurs qui trouvent leur origine et qui sont à l'œuvre dans la volonté de création de ce nouveau service, répondent aux besoins énoncés par les services de l'Aide Sociale à l'Enfance et à la conjoncture récente qui entoure la prise en charge des mineurs isolés étrangers sur le département. Si l'objectif de cette réorganisation est de nous adapter à la demande et aux besoins, nous souhaitons aussi apporter plus de souplesse au fonctionnement de nos services pour les rendre plus efficaces en offrant une prise en charge adaptée selon les besoins et le degré d'autonomie des jeunes accueillis.

Pour ce faire, le service de suite a été ouvert et organisé par une équipe réduite : une éducatrice qui a quitté le service d'accueil des mineurs et jeunes majeurs isolés étrangers pour être nommée chef de service et un éducateur spécialisé embauché fin avril 2011. Suite à une première période d'emménagement du service tant sur le plan matériel qu'organisationnel, ces huit premiers mois d'ouverture nous ont permis de réévaluer et d'ajuster la pertinence des procédures et des outils mis en place.

Dans le but d'aider à la réorganisation des deux services, un nouvel éducateur (de renfort) a été embauché dès le mois de décembre 2011 au service de suite en CDD. Ainsi, les admissions ont pu progressivement poursuivre leur cours et créer une plus grande dynamique au sein de l'équipe nouvellement constituée.

En raison de la place disponible dans les locaux du service de suite, notre directrice adjointe y a emménagé son bureau pour mieux naviguer entre les deux sites.

La secrétaire embauchée fin mars 2010 sur le service d'accueil des mineurs et jeunes majeurs isolés étrangers, gère la base de données globale des jeunes pris en charge sur nos deux services.

Les cadres d'astreinte répondent aux questions relatives à l'urgence concernant les jeunes des deux services, ce qui nécessite une coordination constante tant de la liste d'astreinte éditée et gérée par la secrétaire que de la transmission d'informations particulières et conjoncturelles le cas échéant.

Nos collègues médiateurs qui sont chargés de la ronde tous les soirs dans nos différents lieux d'hébergement peuvent également intervenir en cas de nécessité auprès des jeunes du service de suite.

Avant d'entamer ce bilan, il est important de préciser qu'en raison du peu de recul de l'activité du service de suite, les données apportées ne pourront comporter de points de comparaison aux années précédentes.

1. OUVERTURE ET ORGANISATION DU SERVICE DE SUITE

1.1. Aménagement matériel du service

Pendant les premières semaines, il a fallu travailler à rendre viables les locaux inhabités depuis plus de deux ans : le rafraîchissement de la peinture a été nécessaire dans certaines pièces ainsi que l'aménagement fonctionnel des bureaux via l'achat de mobilier. Trois jeunes de l'association sont d'ailleurs venus aider la chef de service et ont passé plusieurs heures à monter les meubles - tout en exprimant leur étonnement qu'une femme sache bricoler...

Le ballet des différents techniciens intervenant pour l'installation de nouvelles lignes pour le téléphone, le fax, le réseau internet et la connexion de l'alarme anti-intrusion a duré également plusieurs semaines.

De plus, il a fallu également chercher des nouveaux lieux d'hébergements pour les huit places créées. Au vu de l'état du marché, des tarifs, des prestations hôtelières et de notre budget « hébergement », nous avons fait le choix d'acquérir des locations de studios supplémentaires. En effet, le service étant destiné à des jeunes majeurs plus autonomes qui ne viennent pas d'arriver sur le territoire depuis peu, cette solution d'hébergement nous a paru la plus adaptée. Étant entendu dès l'admission du jeune que le but est d'accéder dès que possible à un foyer de jeunes travailleurs.

Ainsi, la recherche, les visites et la signature des différents contrats de location nous a permis d'acquérir cinq nouveaux studios – en plus d'un d'ores et déjà loué par l'association - dans la ville de Montreuil que nous avons dû meubler et équiper. Ce travail a duré plusieurs mois et nous poursuivons nos recherches en fonction des demandes d'admission des jeunes provenant d'autres institutions.

Suite à cette mise en place matérielle du service, nous avons travaillé sur l'organisation et le fonctionnement du service : la procédure d'admission, les différents outils de la loi du 2 janvier 2002-2 et la gestion globale du service...

1.2. Procédures d'admission

Nous avons établis deux procédures d'admission : la première destinée aux jeunes pris en charge dans le service d'accueil des mineurs et jeunes majeurs isolés étrangers de notre association, et la seconde destinée aux jeunes pris en charge dans d'autres institutions dont les demandes sont faites par les éducateurs des circonscriptions de l'ASE.

Ces deux procédures diffèrent très peu et tiennent compte du fait que les jeunes déjà pris en charge par EN-TEMPS se rendent seul au premier rendez-vous de présentations mutuelles car ils ont déjà connaissance des lieux et des professionnels du service de suite.

- **Procédure d'admission pour les jeunes d'En-Temps :**

La demande d'admission est effectuée par la chef de service du service d'accueil des mineurs et jeunes majeurs isolés étrangers. Les deux équipes vont échanger autour de la situation du jeune et des raisons de la demande.

Au premier rendez-vous : Le jeune vient seul pour se présenter et parler de sa situation. Il sera accueilli en entretien par la chef de service et l'éducateur qui

deviendra son référent si l'admission est effective. Il s'agira alors de présenter le service et d'aborder les points principaux du **règlement de fonctionnement**. À la fin de cet entretien, **le livret d'accueil** est remis au jeune et un autre rendez-vous est fixé avec l'éducateur pour travailler sur **le projet personnalisé** du jeune.

Au second et troisième rendez-vous : le jeune travaille à l'écrit avec l'éducateur sur son projet personnalisé en réfléchissant à sa situation particulière, à ses objectifs personnels et aux moyens pour les mettre en œuvre... Les échanges qui ont lieu autour de ce travail permettent au jeune et à notre service d'évaluer la pertinence de la demande d'admission et notre capacité à l'accompagner. La durée de ce travail est variable en fonction du niveau d'autonomie et de compréhension du jeune, ainsi que son niveau scolaire face à l'écrit. À la suite de cette élaboration, un échange avec la chef de service permet aux deux parties de conclure et de poursuivre la procédure d'admission.

Dernier rendez-vous avant l'admission : le référent éducateur et/ou le référent pédagogique – du service des mineurs isolés d'En-Temps (PVC) - apportent leur éclairage de la situation du jeune en sa présence et celle de la chef de service et de l'éducateur du service de suite. Cet entretien permet des échanges pratiques sur les démarches et formalise la décision d'admission.

Le jour de l'admission : le jeune est accompagné de la chef de service du service d'accueil des mineurs et jeunes majeurs isolés étrangers avec son dossier. Elle lui adresse quelques mots d'encouragements au vu de son évolution et marque de façon symbolique son passage au service de suite comme une étape vers une plus grande autonomie. Elle ne reste pas à l'entretien d'admission car le jeune est alors reçu par la directrice adjointe, la chef de service et son nouvel éducateur référent : il sera alors fait lecture du **contrat de séjour** qu'il signe avec la directrice adjointe et de son projet personnalisé qu'il signe avec la chef de service et l'éducateur.

- **Procédure d'admission pour les jeunes d'autres institutions :**

La demande d'admission est effectuée par l'éducateur de circonscription qui la faxe à l'attention de la chef de service puis un rendez-vous est fixé pour le premier entretien.

Au premier rendez-vous : Le jeune est accompagné de son éducateur référent de circonscription et/ou de l'éducateur référent de la structure pour se présenter et parler de sa situation. Il est également accueilli en entretien par la chef de service et l'éducateur. La présentation du service et les points principaux du **règlement de fonctionnement** sont alors expliqués. Pour finir cet entretien, le jeune repart avec le **livret d'accueil** et un autre rendez-vous avec l'éducateur du service de suite pour travailler sur **son projet personnalisé**.

Au second et troisième rendez-vous : de la même façon que pour les jeunes de l'association EN-TEMPS précédemment citée, un travail est effectué autour du projet personnalisé entre le jeune et l'éducateur du service. L'échange avec la chef de service permet aux deux parties de conclure et de confirmer l'admission.

Le jour de l'admission : le jeune est accompagné de son éducateur de circonscription et/ou de l'éducateur de l'institution d'origine. Ils sont reçus en entretien par la directrice adjointe, la chef de service et l'éducateur du service : la lecture et la signature du **contrat de séjour** et de son projet personnalisé sont effectuées pour formaliser l'admission.

- **Suite à l'admission :**

Dans chacune de ces deux procédures d'admission, nous convenons d'un rendez-vous de synthèse avec le jeune et son éducateur référent de circonscription un mois après l'admission. Cet entretien permet de confirmer le bien-fondé de l'admission et/ou de faire le point sur les difficultés rencontrées et les démarches entamées.

Si ces procédures d'admission prennent du temps et que nous tendrons au fur et à mesure de notre expérience à en assouplir le fonctionnement, il nous est apparu que le travail élaboré ensemble autour du projet personnalisé du jeune permet :

- Une évaluation plus fine quant à notre capacité à accompagner au mieux le jeune dans ses difficultés et ses projets - ce qui est d'autant plus important que notre service prépare à la fin de prise en charge des services de l'ASE.
- Ce travail permet au jeune comme à l'éducateur d'avoir déjà créé un lien avant l'admission - ce qui rassure pleinement le jeune qui peut se projeter plus aisément alors qu'il se trouve en proie aux difficultés liées à la séparation.
- Cette période permet également une plus grande réactivité et fluidité suite à l'admission car les projets et les démarches à effectuer sont déjà déterminés et pensés par les deux parties.
- Durant cette période d'admission, il nous est arrivé de travailler sur certaines démarches nécessaires dans l'accompagnement du jeune non pris en charge à En-Temps - comme des conseils concernant la question de la régularisation, l'obtention du passeport, ou encore l'aide à l'écriture de la lettre du jeune demandant le renouvellement de son contrat jeune majeur...

2. LES MOUVEMENTS

2.1. Les demandes d'admission

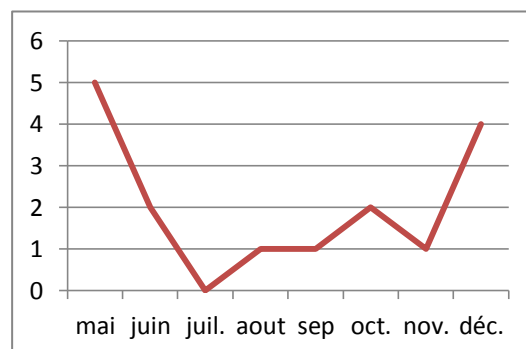
Nous avons enregistré toutes les demandes d'admission qui nous ont été formulées. Nous avons reçu seize demandes d'admission dont quatorze provenant du service d'accueil des mineurs et jeunes majeurs isolés étrangers d'EN-TEMPS et deux des circonscriptions du Blanc Mesnil et de Noisy-le-Grand.

Sur la totalité de ces candidatures, seules trois candidatures en provenance d'EN-TEMPS n'ont pas été maintenues car les jeunes se montrant peu motivés dans leur prise en charge et dans la procédure d'admission ont finalement été accompagnés vers une fin de prise en charge. Si ces deux candidatures étaient perçues comme une étape dynamisante dans leur parcours, le fait que ces jeunes ne s'en saisissent pas a mis en évidence la pertinence de mettre fin à leur prise en charge de façon plus claire. Pour la troisième candidature, il est apparu que le jeune était suffisamment autonome et n'avait plus besoin d'un service tel que le nôtre : il a poursuivi sa prise en charge avec l'ASE et le FJT afin de pouvoir finir sa formation.

Concernant les quatre demandes d'admissions du mois de décembre 2011, les jeunes ont été admis au début du mois de janvier 2012.

nombre de demandes d'admission 2011

mai	5
juin	2
juil.	0
août	1
sep	1
oct.	2
nov.	1
déc.	4
Total	16



Dans l'ensemble, nous pouvons constater que nous avons dû prendre du temps pour nous faire connaître et obtenir des demandes d'admissions externes à l'association EN-TEMPS. De plus, nous avons également dû faire face aux mécanismes de défenses de l'équipe et des jeunes du service des mineurs et jeunes majeurs isolés étrangers de notre association, tant la question de la séparation était constamment à l'œuvre.

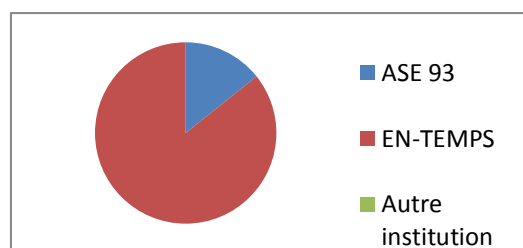
Cette question est travaillée à chaque passage et lors des séances de travail concernant la réorganisation des services.

La question de la séparation est aussi présente pour les jeunes pris en charge dans d'autres institutions, c'est pourquoi certaines admissions se font dans des temps plus longs pour permettre aux jeunes dans la mesure du possible d'effectuer ce passage en douceur.

Nous pouvons aisément imaginer à quel point cette nouvelle séparation affective les renvoie à certaines périodes de leur exil et de leur parcours de vie. En effet, pour la plupart, ils quittent des adultes (et des camarades) en qui ils ont confiance et avec qui ils ont pu se poser et construire des liens, des repères sur un territoire où ils sont isolés et étrangers.

Provenance des demandes d'admission

ASE 93	2
EN-TEMPS	12
Autre institution	0



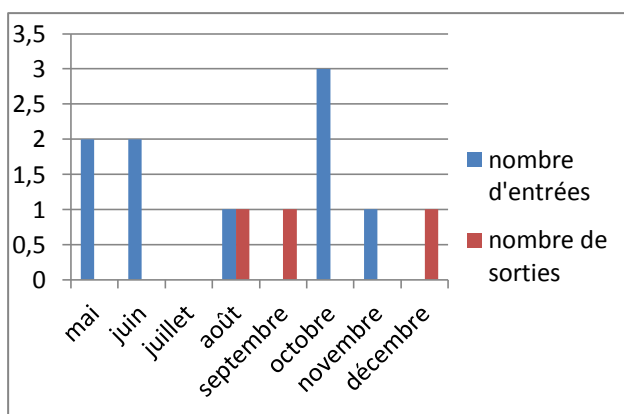
2.2. Les mouvements

	2011
Nombre d'entrées	9
Nombre de sorties	3
Nombre de présents au 31 décembre	6

L'année 2011 étant l'année de l'ouverture du service - qui a admis le premier jeune le 17 mai - nous observons que sur les neuf admissions effectuées trois sorties ont également été enregistrées.

Les entrées et les sorties durant l'année 2011, soit de mai à décembre

	nombre d'entrées	nombre de sorties
mai	2	0
juin	2	0
juillet	0	0
août	1	1
septembre	0	1
octobre	3	0
novembre	1	0
décembre	0	1

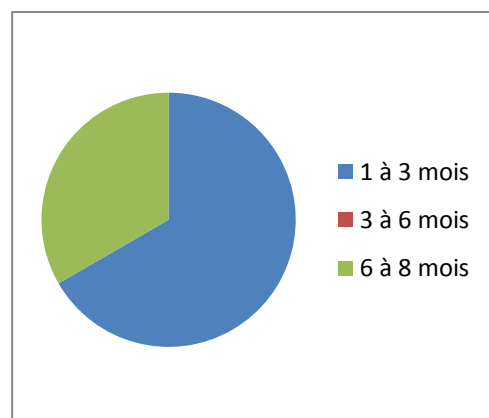


Cette proportion de sorties par rapport aux entrées (d'un tiers) s'explique par plusieurs facteurs :

- Le petit nombre de demandes d'admission en raison de l'ouverture du service de suite en mai 2011.
- L'âge des jeunes à leur admission cette année étant en moyenne de 19 ans et 7 mois avec un écart allant pour le plus jeune de 17 ans et 10 mois et pour le plus âgé de 20 ans et 11 mois.
- Les trois sorties correspondent à des prises en charge de courte durée en raison de l'âge (21 ans) et la préparation de la fin de prise en charge des services de l'ASE avec l'obtention d'un diplôme, la signature d'un contrat de travail et un hébergement.

Analyse des sorties

	2011	%
Nombre de sorties	3	100%
< 1 mois	0	0%
de 1 à 3 mois	2	66.66%
de 3 à 6 mois	0	0%
De 6 à 8 mois	1	33.33%



Nous n'avons enregistré aucune sortie de jeunes ayant une durée de séjour inférieure à un mois. Ce résultat peut tendre à nous faire penser que la procédure d'admission nous a permis d'évaluer avec justesse les demandes d'admission reçues.

La majorité des sorties (les 2/3) accusent une durée de 3 mois en raison de la date de fin des contrats jeune majeur signés.

Voici le constat que nous pouvons faire pour les trois jeunes sortis de notre service cette année :

Concernant la régularisation

- deux jeunes avaient été régularisés avec un titre de séjour étudiant et venaient de faire leur demande de titre de séjour salarié suite à leur embauche en CDD. À leur départ du service, ils finalisaient leur dossier de demande et étaient en attente d'une réponse de la préfecture. Nous avons dû poursuivre notre accompagnement sur cette question durant plusieurs mois après leur fin de prise en charge.

- une jeune fille venait d'obtenir son titre de séjour mention « vie privée et familiale »

Concernant l'obtention d'un diplôme

- deux jeunes ont obtenu leur CAP (dont 1 parmi les 3 meilleurs apprentis de France)
- une jeune fille a obtenu son BAC Pro

Concernant un contrat de travail

- deux jeunes ont signé un CDI avec l'entreprise qui les a formés en apprentissage
- une jeune fille a décroché plusieurs CDD à temps partiel

Concernant l'hébergement

- un jeune a obtenu un studio de droit commun dans une résidence pour étudiants et jeunes actifs à Montreuil, suite à sa demande de logement social à la mairie de Montreuil.
- deux jeunes ont pu rester dans le foyer de jeunes travailleurs dans lequel ils résidaient à Paris.
- trois jeunes ont constitué leur dossier CAF pour une demande d'APL.

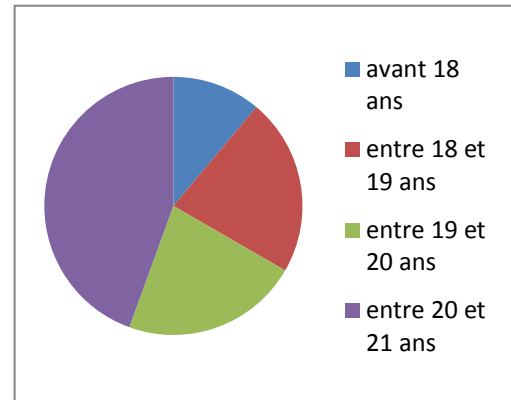
Concernant les économies

Tous trois ont perçu à leur sortie les 450€ de caution constituée à En-Temps et ont capitalisé des économies sur leur compte en banque.

3. LES JEUNES ACCUEILLIS

3.1. Caractéristiques des jeunes accueillis

Nombre d'entrées	9	100%
Admis avant 18 ans	1	11.10%
Jeunes admis entre 18 et 19 ans	2	22.20%
Jeunes admis entre 19 et 20 ans	2	22.20%
Jeunes admis entre 20 et 21 ans	4	44.40%



Âge à l'admission

Notre service ayant pour vocation d'accompagner des jeunes majeurs pour les préparer au mieux à leur fin de prise en charge par les services de l'ASE, la proportion des sorties par rapport aux entrées risque de faire état d'un mouvement important en fonction de l'âge à l'admission dans notre service et de la durée des contrats jeune majeur :

- seul un jeune de moins de 18 ans a été admis (à 17 ans et 10 mois), pour huit jeunes majeurs
- dont deux jeunes entre 18 et 19 ans (avec une amplitude allant de 18 ans et 5 mois à 19 ans),
- deux jeunes entre 19 et 20 ans (amplitude allant de 19 ans et 5 mois à 19 ans et 10 mois),

- Et enfin, quatre jeunes entre 20 et 21 ans (amplitude allant de 20 ans et 1 mois à 20 ans et 11 mois)

Le nombre de jeunes filles tendant à nettement diminuer dans notre association depuis quelques années, nous avons voulu ici marquer leur présence. Elles sont au nombre de 2 pour 7 garçons sur un total de 9 jeunes.

Les jeunes filles

	Filles 2011	Garçons 2011
17 à 18 ans	0	1
18 à 19 ans	1	1
19 à 20 ans	0	2
20 à 21 ans	1	3
Total	2	7

3.2 Origine des jeunes accueillis

3.2.1 L'origine géographique des jeunes

Chacun des jeunes accueillis dans notre service possède un parcours d'une ou plusieurs institutions depuis leur arrivée en France et leur prise en charge par les services de l'ASE. Leur migration est par conséquent antérieure à leur arrivée dans notre service. Cette année la nationalité sur l'échantillon des neuf jeunes accueillis est très hétérogène. Il y a huit nationalités différentes ce qui représente une certaine mixité : un tchadien, un albanais, un ghanéen, une ivoirienne, deux congolais de la République Démocratique du Congo, un égyptien, un guinéen et un pakistanais. Il est

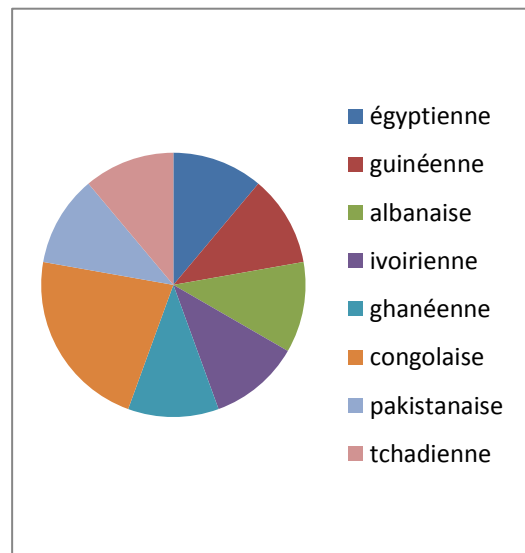
à noter que nous n'avons pas accueilli de jeunes maliens alors que c'est la nationalité prépondérante en nombre dans l'association.

Répartition par régions du monde :

		2011
Nombre de nationalités différentes		8
Nombre de jeunes venant de	Afrique	6
	Afrique du Nord, Égypte	1
	Inde, Népal, Pakistan, Sri Lanka, Bangladesh	1
	Afghanistan	0
	Chine	0
	Comores, Haïti	0
	Roumanie, Albanie, Turquie	1
Nombre de références		9

Répartition par pays d'origine des entrées

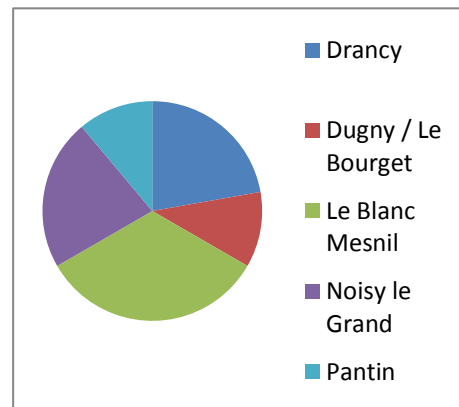
Nationalité	Nombre d'entrée
Égyptienne	1
Guinéenne	2
Albanaise	1
Ivoirienne	1
Ghanéenne	1
Congolaise	2
Pakistanaise	1
Tchadienne	1



3.2.2 Les circonscriptions

Circonscription d'origine des jeunes

Commune	Nombre de jeunes
<i>Drancy</i>	2
<i>Dugny / Le Bourget</i>	1
<i>Le Blanc Mesnil</i>	3
<i>Noisy le Grand</i>	2
<i>Pantin</i>	1



Les cinq circonscriptions différentes avec lesquelles nous avons travaillé font partie du département de la Seine-Saint-Denis. Nous n'avons pas été sollicités par les autres départements.

Nous devons préciser que les deux demandes d'admission qui nous ont été adressées directement par l'éducateur de circonscription, proviennent de services avec lesquels nous étions déjà en lien pour le suivi d'un jeune.

4. LE SÉJOUR DES JEUNES

4.1. L'hébergement des jeunes

Les jeunes sont hébergés selon deux ou trois modes d'hébergement différents : en chambre d'hôtel, en studio ou en foyers de jeunes travailleurs (FJT).

L'ensemble du parc des différents hébergements est géré par les deux services : c'est pourquoi nous avons instauré une réunion bimensuelle pour nous permettre d'organiser au mieux les mouvements en fonction des nécessités liées à une admission, à la formation, à la régularisation, à l'obtention d'une place en FJT...

Tous les éducateurs travaillent en soirée pour pouvoir accueillir les jeunes dans le service, mais également pour avoir la possibilité de leur rendre visite sur leur lieu d'hébergement pour évaluer l'entretien de la chambre, cuisiner avec eux, passer un moment de détente plus convivial...

L'admission au service de suite d'un jeune venant du service d'accueil des mineurs et jeunes majeurs isolés étrangers d'EN-TEMPS n'implique pas un changement d'hébergement.

L'admission au service d'un jeune venant d'une autre institution s'effectue jusqu'à présent en studio.

Aucun jeune du service de suite n'a été hébergé en chambre d'hôtel cette année.

Nous essayons le plus possible d'orienter les jeunes vers des foyers de jeunes travailleurs, dès qu'ils ont entamé leur parcours d'insertion professionnelle et leur régularisation. À ce jour, c'est le mode d'hébergement majoritaire des jeunes du service. Ce qui s'explique aisément, car la majorité des jeunes accueillis ont été orientés par le service d'accueil des mineurs et jeunes majeurs isolés étrangers d'EN-TEMPS avec qui nous avons les mêmes principes de fonctionnement sur cette

question. Au 31 décembre 2011, seule une jeune fille est hébergée en studio contre huit en FJT.

Nous avons signé cette année une convention avec certains ALJT de Paris qui nous a permis d'accroître notre capacité d'hébergements en FJT. Les CLJT sont plus difficiles d'accès pour nos jeunes car la régularisation y est exigée. Cette tendance tend à s'assouplir lorsque nous travaillons depuis un certain temps avec des partenaires qui finalement acceptent petit à petit des jeunes en cours de régularisation. C'est le cas de notre partenaire à la résidence du CLJT « Pointe d'Ivry » à Paris.

Notre règlement de fonctionnement prévoit la constitution d'une caution de 450€, l'obligation de constituer des économies sur le compte épargne et la **participation proratisée à leur salaire** – lorsque celui-ci égale ou dépasse les 800€ - **pour le financement de leur hébergement**. Durant l'année 2011, seul un jeune a participé aux frais de son hébergement en FJT car d'une part, son salaire le justifiait au vu du règlement de fonctionnement du service de suite et, d'autre part, c'était aussi une exigence de l'inspectrice lors de la signature de son dernier contrat jeune majeur. Tous les jeunes sont parvenus à constituer une épargne et à capitaliser la caution de 450€ qui leur est reversée intégralement lors de leur départ.

4.2. La scolarité et la professionnalisation des jeunes

La scolarité et la professionnalisation des jeunes présents en 2011			
Nombre de jeunes présents en 2011 = 9			
Scolarisés à En-Temps	0	Filière professionnelle	
Pourcentage scolarisés à EN-TEMPS	0	CFA	5
Filière Éducation Nationale		Préparant un CAP	5
En collège	0	Préparant un BEP	0
Au lycée	1	Préparant un bac pro Ou technologique	0
En lycée professionnel	3	Autres filières professionnelles	
En classe d'accueil en lycée professionnel	0	Total filière professionnelle	
		Pourcentage filière professionnelle	55.55%
Pourcentage des jeunes scolarisés à l'Éducation Nationale	44.44%	Salariés	5
Autre scolarité	0		

Tous les jeunes accueillis étaient déjà inscrits dans une formation à leur admission au service :

- une en 1^{ère} S au Lycée,
- deux en BAC Pro en lycée professionnel,
- un en 1^{ère} année de CAP au lycée professionnel,
- un en 1^{ère} année de CAP au CFA et
- quatre en 2^{ème} année de CAP au CFA.

C'est pourquoi nous retrouvons aussi nos cinq apprentis du côté des salariés.

4.3. Les diplômes et l'accès à l'emploi

4.3.1. Les diplômes

Diplômes obtenus

	CAP	BEP	Bac pro	Enseignement supérieur
2011	4	0	2	0

Nous pouvons préciser que sur les neuf jeunes accueillis au service cette année, six d'entre eux passaient leurs examens en vue de l'obtention du diplôme visé : soit le CAP et le BAC Pro.

Les six jeunes en question ont obtenu leur diplôme ! Ainsi, c'est un résultat situé à hauteur de **100% de réussite**... qu'ils doivent à leur mérite et leur ténacité, ainsi qu'à l'accompagnement de qualité dont ils ont bénéficié dans leur prise en charge antérieure.

Nous sommes fiers d'ajouter que l'un des jeunes diplômés en 2011 a reçu le titre de :
meilleur apprenti de Seine Saint Denis et de France !

4.3.2. L'accès à l'emploi

Suite à l'obtention de leur diplôme, voici le parcours de ces six jeunes concernant leur accès à l'emploi :

- deux jeunes ont signé dès la fin de leur formation un CDI avec leur employeur d'apprentissage,
- quatre jeunes ont dû passer des mois de recherche pour décrocher un emploi.

- Pour ces quatre jeunes, deux d'entre eux sont régularisés et les deux autres en attente d'une réponse de la préfecture.
- Pour les deux jeunes régularisés, l'un a signé un CDD de sept mois renouvelable et l'autre plusieurs CDD à temps partiel.
- Pour les deux jeunes en attente de régularisation, l'un a signé un nouveau contrat d'apprentissage en vue d'une spécialisation de son CAP et l'autre a décroché une promesse d'embauche d'un employeur qui a appuyé sa demande de régularisation pour un titre salarié.

4.4. La régularisation des jeunes

	Jeunes sortis au cours de l'année 2011	Présents au 31 décembre 2011
Nombre de références	3	6
Avec un titre de séjour	3	1
Avec la nationalité	0	0
Statut de réfugié	0	0

Pour les trois jeunes sortis avec un titre de séjour :

- deux jeunes avaient obtenus un titre « étudiant » n'autorisant pas à travailler à temps complet et étaient en attente d'une réponse pour un titre « salarié »
- une jeune fille a obtenu un titre de séjour « vie privée et familiale », suite à un recours au Tribunal Administratif de Paris

Parmi les six jeunes présents au 31 décembre 2011 :

- un jeune mineur dans l'attente de sa majorité pour déposer sa première demande de régularisation
- un jeune était dans l'attente du renouvellement de son titre de séjour « vie privée et familiale » déjà obtenu
- une jeune venait de déposer sa première demande de titre de séjour « vie privée et familiale » avec une attestation d'attente de passeport
- un jeune était en attente de sa première demande de titre « salarié »
- un jeune en attente de sa seconde demande de titre « salarié » suite aux refus des recours déposés auprès du Tribunal Administratif et de la Cour d'Appel de Paris
- un jeune en attente de la décision de la Cour Nationale du Droit d'Asile (CNDA) suite au refus de l'OFPPRA

Ainsi, les résultats de ce tableau ne témoignent pas réellement du travail effectué autour de la régularisation qui est une question omniprésente dans l'ensemble de la prise en charge des jeunes que nous accueillons : ce travail prend du temps, de l'énergie et génère beaucoup d'insécurité et d'angoisses chez les jeunes qui redoutent un refus de la préfecture, du Tribunal Administratif, de l'OFPPRA ou de la CNDA.

Pour les jeunes, les différentes étapes qui jalonnent ce long et éprouvant parcours sont en liens étroits avec leur capacité à obtenir des documents d'identité originaux (acte de naissance et passeport) pour les demandes de titres de séjour, à expliquer et prouver leur parcours pour les demandes d'asile, à démontrer leur volonté d'insertion dans la société française par le biais de la formation notamment et à supporter une pression constante basée sur une obligation de réussite et d'excellence.

Au vu de la conjoncture socio-économique et du durcissement des lois qui en découlent, ce travail génère également de nombreuses inquiétudes auprès des professionnels qui doivent continuellement et impérativement mettre à jour leurs connaissances concernant les nouvelles lois en vigueur afin d'accompagner au mieux les jeunes qui leur sont confiés.

Les conditions d'accueil à la préfecture de Bobigny sont de plus en plus difficiles et les jeunes doivent systématiquement passer la nuit à attendre dehors pour espérer obtenir un ticket d'entrée. Le climat demeure agressif et parfois dangereux car certains jeunes se sont vus menacés et volés durant la nuit. Depuis, nous essayons autant que possible de constituer des groupes de jeunes qui pourront attendre ensemble et plus aisément se protéger.

Les professionnels de nos deux services participent à des réunions bimensuelles pour évaluer ensemble les différentes stratégies de régularisation possibles selon la situation du jeune, échanger des informations et partager leurs expériences à ce sujet.

La chef de service et un éducateur du service de suite ont participé à une formation d'une journée à l'association France Terre d'Asile concernant les modifications apportées par les derniers articles de lois du Code d'Entrée et du Séjour des Étrangers et du Droit d'Asile (CESEDA).

4.5. La santé des jeunes gens accueillis

Chaque jeune accueilli doit avoir fait un bilan de santé au centre de santé de la CPAM de Bobigny. Parmi les neuf jeunes accueillis, seule une jeune fille n'avait jamais effectué de bilan de santé et l'a effectué avec notre aide.

Les éducateurs du service sont chargés de l'accompagnement des jeunes vers le soin et les différents partenaires de santé. Ils doivent évaluer avec chaque jeune sa capacité à prendre en charge les rendez-vous nécessaires et les traitements médicaux prescrits. Ils peuvent solliciter l'infirmière de l'association pour des renseignements complémentaires, des coordonnées de spécialistes ou des prises en charge médicales spécifiques...

Il est important de souligner qu'aucun jeune n'a bénéficié de suivi thérapeutique : la nécessité d'un tel accompagnement est travaillée pour deux d'entre eux car ils présentent un tableau clairement dépressif.

L'accès au droit à la couverture sociale des jeunes majeurs reste dans certains cas très complexe, c'est pourquoi les professionnels du service ont participé à une formation sur l'accès aux droits de santé par un juriste du COMEDE.

4.6. Les loisirs des jeunes

Les loisirs proposés aux du service de suite sont délibérément très peu nombreux. En effet, il s'agit de préparer le plus possible leur autonomie et de leur permettre d'organiser eux-mêmes leurs loisirs en travaillant cette question si nécessaire.

Il en va de même pour les séjours en vacances, les majeurs doivent apprendre à organiser leur séjour sans organisme qui gère tout pour eux. Pour certains jeunes, cela peut se révéler être un exercice difficile et angoissant de partir en vacances et de tout organiser...

Durant l'été 2011, aucun des jeunes accueillis au service n'est parti en vacances car ils devaient soit travailler soit être en recherche d'employeurs.

L'équipe éducative a proposé néanmoins une sortie en soirée tous les deux à trois mois pour permettre aux jeunes de se rencontrer et de vivre d'autres moments de convivialité avec les professionnels : nous avons ainsi proposé cette année une sortie au cinéma, une autre au théâtre et la troisième au bowling. À chacune de ces soirées, nous avons partagé un repas autour d'une pizza ou en restauration rapide. Comme ces sorties se font rares et ne sont pas obligatoires, elles sont d'autant plus appréciées et joyeuses !

À l'initiative d'un éducateur du service de suite et d'une éducatrice du service d'accueil des mineurs et jeunes majeurs isolés étrangers, un tournoi de foot a été organisé avec quatre autres institutions. Ainsi des jeunes d'En-Temps, de la Fabrique du mouvement, du CAOMIDA, de deux services de la Croix Rouge ont formé des équipes pour participer à ce tournoi qui a eu lieu à Vincennes lors d'une belle après-midi d'automne durant les vacances de la Toussaint. Ce fut l'occasion de fabriquer des banderoles pour supporter nos équipes et de partager des moments de joies et d'euphories... Les trois équipes classées premières ont été fières de recevoir une coupe, tandis que nos jeunes démoralisés par la défaite sont restés très fairplays ! Cette journée a été réellement ressentie comme une fête et nous ne manquerons pas de réitérer l'expérience durant les beaux jours. Certaines photos de nos vaillantes équipes de footballeurs ont d'ailleurs ornées nos calendriers faits « maison » pour 2012...

Le conseil de la vie sociale (CVS) qui est organisé à chaque trimestre, est l'occasion pour nous de partager un moment convivial autour d'un repas confectionné ensemble après la réunion.

CONCLUSION

Ces premiers mois de fonctionnement nous ont permis de constituer une équipe et de créer le service en réévaluant et réajustant les procédures et les outils mis en place. Nous espérons accueillir plus de jeunes en 2012 et rééquilibrer la capacité d'accueil de nos services.

Le travail de réflexion amorcé entre nos équipes en décembre 2011 concernant la réorganisation institutionnelle nous permettra de re-questionner nos pratiques et de tendre vers une optimisation de nos fonctionnements.

Sandra MANSOURI
Chef de service

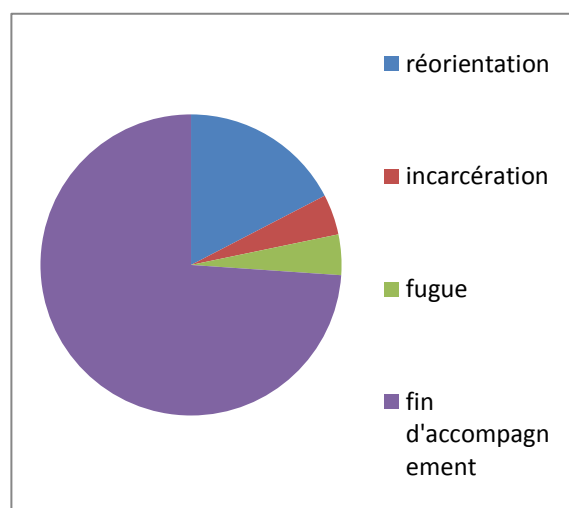
EN-TEMPS : SITUATION DES SORTANTS

Nous avons fait le choix cette année de dresser un bilan global de l'état des situations des jeunes sortants de l'association, tous services confondus. Ce choix a la volonté de mettre en avant, malgré l'existence de deux services d'hébergement et d'accompagnement distincts, la continuité du travail et de la prise en charge au sein de l'association.

Pour dresser cet état, nous n'avons pris en compte que les jeunes avec lesquels nous avons été au bout de nos possibilités d'accompagnement avec l'ASE (fins de prise en charge En-Temps et ASE). Nous n'avons pas pris en compte les jeunes qui ont été réorientés : ceux-là ont poursuivi leur chemin dans d'autres institutions ou sont passé du service des mineurs isolés au service de suite, et y sont encore. Nous avons aussi exclu de notre « état » le jeune qui avait fugué et celui qui avait été incarcéré.

1. RÉPARTITIONS DES SORTANTS 2011

Motif de la sortie	Nombre
réorientation	4
incarcération	1
fugue	1
fin d'accompagnement	17



Vingt-trois jeunes sont sortis de l'association en 2011.

Afin de quantifier l'état des sortants, nous avons choisi de regarder quelle était leur possibilité d'autonomie en nous donnant des marqueurs de cette autonomie. Ils sont au nombre de six :

- État de la régularisation à la sortie : existe-t-il un titre de séjour ou pas et quel est ce titre de séjour ?
- Le jeune sort-il avec un diplôme ou pas, ou est-il en formation professionnelle ?
- Où en est-il de son insertion professionnelle ?
- Quel est le montant des économies qu'il a réalisées ? Précisons que nous sommes attentifs au cours du séjour du jeune dans nos services à ce qu'il constitue des économies au moins égales à la caution de son hébergement quand il est dans le service d'accueil des mineurs et jeunes majeurs isolés étranger. Quand les jeunes gens sont accueillis dans le service de suite un montant mensuel d'économie est fixé.
- A-t-il un revenu et quel est la nature de ce revenu ?
- Quel est son mode d'hébergement ?

Pour chacun de ces marqueurs, nous avons déterminé quel était l'état le plus favorable à une autonomie et l'état le moins favorable, ainsi pour chacun de ces marqueurs, il existe un classement. Pour chacun des marqueurs, voici le classement du plus favorable au moins favorable avec les cotations correspondantes

Régularisation :

Titre de séjour vie privé vie familiale	4
Titre de séjour salarié	3
Titre de séjour maladie	2
Titre de séjour étudiant	1
Pas de titre de séjour	0

Diplôme et formation professionnelle

Diplôme obtenu	3
Formation professionnalisante en cours	2
Formation préqualifiante en cours	1
Pas de diplôme, pas de formation en cours	0

Insertion professionnelle

CDI	5
CDD (dont apprentissage)	4
Promesse d'embauche	3
Pôle emploi	2
Mission locale	1
Rien	0

Logement

Appartement de droit commun en son nom propre	5
FJT ou résidence sociale ou logement étudiant	4
Hôtel	3
Colocation	2
Parents	1
Néant	0

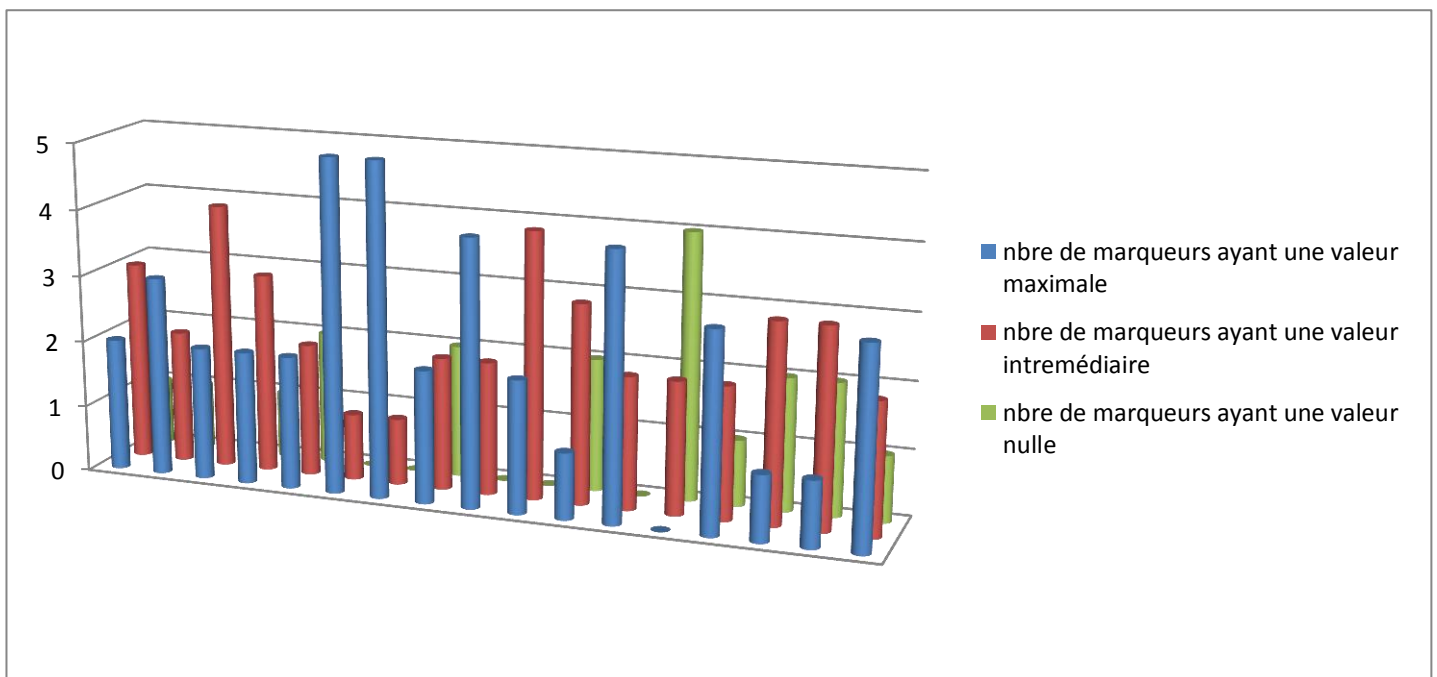
Économies

Économies très supérieures à la caution	4
Économies supérieures à la caution	3
Économie égales à la caution	2
Économies inférieures à la caution	1
Pas d'économie	0

Revenus

Salaire	4
Apprenti	3
Revenu fixe (AAH...)	2
Allocations ASE, indemnité chômage	1
Néant	0

Vision globale de l'autonomie des sortants



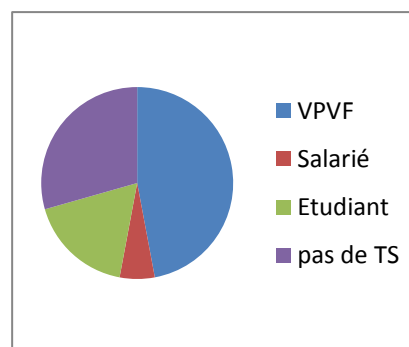
Pour établir le graphique ci-dessus, nous avons quantifié pour chaque jeune sorti le nombre de marqueurs d'autonomie cotés au maximum, le nombre de marqueurs

ayant une cotation intermédiaire et le nombre de marqueurs ayant une cotation nulle. Rappelons que nous avons déterminé six marqueurs d'autonomie.

Six jeunes n'ont aucun marqueur coté à zéro. Aucun jeune n'a tous les marqueurs coté zéro. Un seul jeune n'a aucun marqueur coté au maximum.

2. LA RÉGULARISATION DES JEUNES SORTIS EN 2011

Qualité du titre de séjour	Nombre de jeunes	Pourcentage
VPVF	8	41,3
Salarié	1	5,9
Étudiant	3	17,7
pas de TS	5	29,5

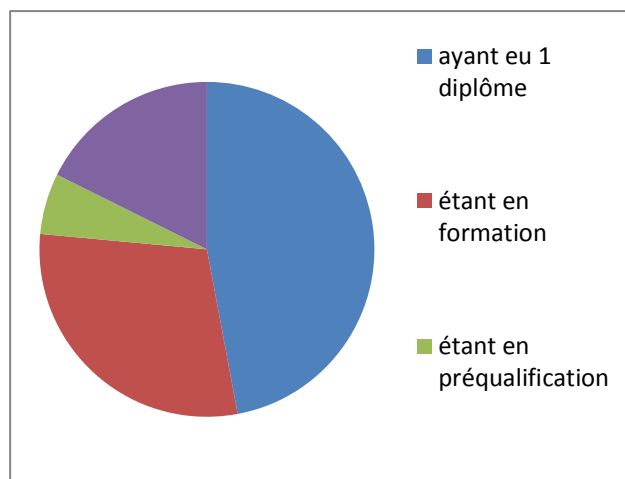


Douze jeunes sur dix-sept sont donc sortis avec un titre de séjour, soit 78.58%. Il est sûr qu'un titre de séjour vie privée vie familial est plus sécurisant pour le jeune car moins précaire. Néanmoins, pour les autres titres de séjour, il s'agit d'un premier pas sur la route de la régularisation.

Douze jeunes sur dix-sept sont en FJT à leur sortie, soit 78.58%.

3. LES DIPLÔMES ET LA FORMATION DES JEUNES SORTIS EN 2011

	Nbre	%
ayant eu 1 diplôme	8	47.05%
étant en formation	5	29.41%
étant en requalification	1	5.89%
n'étant ni en formation et n'ayant pas de diplôme	3	17.64%



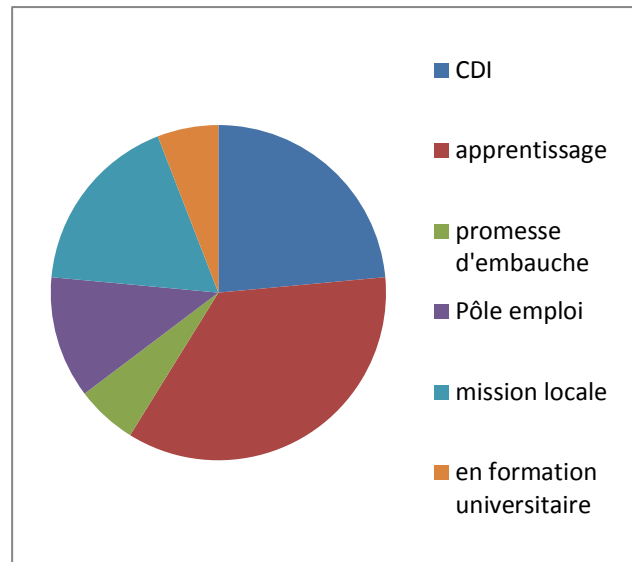
Plus de soixante-seize pour cent des jeunes gens quittant nos services sont soit engagés dans une formation professionnelle, soit l'ont terminée.

Pour les trois jeunes gens qui sont sortis n'étant ni en formation et n'ayant pas de diplôme, il convient de préciser que tous les trois ont été engagés dans une formation professionnalisante diplômante (CAP). Un a été jusqu'au bout mais n'a pas eu son CAP, néanmoins son maître d'apprentissage l'a embauché en CDI.

Les deux autres n'ont pas été au bout de leur formation.

4. INSERTION PROFESSIONNELLE

	Nbre	%
CDI	4	23.52%
apprentissage	6	35.28%
promesse d'embauche	1	5.88%
Pôle emploi	2	11.76%
mission locale	3	17.64%
en formation universitaire	1	5.88%



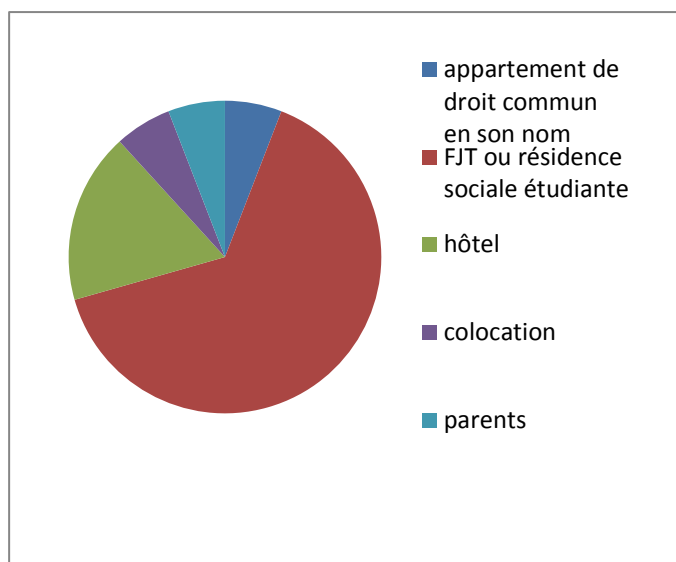
Plus de la moitié (55.80%) des jeunes gens sortants sont en insertion professionnelle, pratiquement un quart ont un CDI à leur sortie de nos services. Si nous ajoutons à cette proportion le jeune qui a reçu une promesse d'embauche, nous atteignons un pourcentage de 61% de jeunes en situation d'insertion professionnelle.

Le seul qui n'est pas en situation d'insertion professionnelle poursuit ses études de deuxième cycle à l'université.

Les cinq jeunes (29.4%) qui ne sont pas en situation d'insertion professionnelle, bénéficient d'un accompagnement vers l'emploi.

5. L'HÉBERGEMENT DES JEUNES SORTIS EN 2011

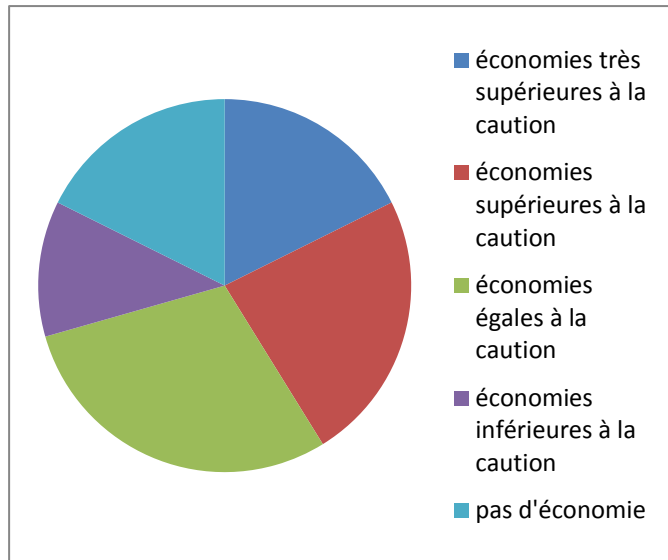
	Nbre	%
appartement de droit commun en son nom	1	5.88%
FJT ou résidence sociale étudiante	11	64.70%
hôtel	3	17.64%
colocation	1	5.88%
parents	1	5.88%
pas d'hébergement	0	0%



Un peu plus de soixante-dix pourcent des jeunes gens sortants de nos services ont un hébergement stable. Ce résultat est très satisfaisant et est le fruit des partenariats étroits qui ont été noués et nourris ces dernières années avec les ALJT, les CLJT et la résidence Hénaff à Aubervilliers.

6. LES ÉCONOMIES DES JEUNES SORTIS EN 2011

	Nbre	%
économies très supérieures à la caution	3	17.64%
économies supérieures à la caution	4	23.52%
économies égales à la caution	5	29.4%
économies inférieures à la caution	2	11.76%
pas d'économies	3	17.64%

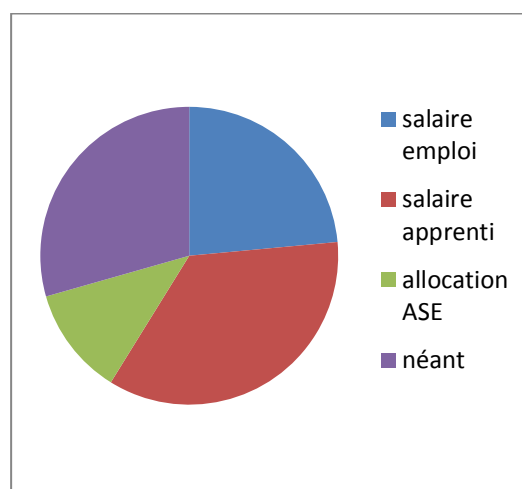


Nous n'avons malheureusement pas pu quantifier de manière précise cette rubrique. La grande majorité des jeunes gens sortants ont des comptes en banques. Il est donc difficile de garder trace du montant de leurs économies à la sortie. Nous avons donc établi cette rubrique d'après notre mémoire. Ainsi les catégories supérieures à la caution et très supérieures à la caution sont assez subjectives. Nous savons de manière certaine si les jeunes ont constitué leur caution ou non car ce montant est enregistré par nos services comptables et restitué aux jeunes gens un mois après leur sortie de nos services.

Les catégories objectives sont donc : économies supérieures ou égales à la caution (58.81% des jeunes gens sortis), économies inférieures à la caution (11.76% des jeunes sortis), pas d'économie (17.64%).

7. LE REVENU DES JEUNES SORTANTS EN 2011

	Nbre	%
salaire emploi	4	11,76%
salaire apprenti	6	23,52 %
allocation ASE	2	29,4 %
néant	5	35,28 %



Plus de la moitié (58.8%) des jeunes sortis en 2011 avaient un salaire.

Pour deux l'accompagnement s'est poursuivi avec l'Aide sociale à l'Enfance.

Pour les cinq jeunes qui n'avaient pas de revenu, un d'entre eux avait une promesse d'embauche et pour les quatre autres, ils étaient inscrits à la mission locale et un d'entre eux l'était aussi à Pôle emploi.

Il nous a paru intéressant de faire des tableaux croisés permettant de mettre (ou non) en évidence des liens entre les marqueurs choisis et les impacts, directs ou indirects, qu'ils peuvent avoir.

Par exemple, voici une comparaison entre la situation des jeunes qui avaient obtenu une régularisation et ceux qui n'en n'avaient pas obtenu.

	% des jeunes ayant un diplôme	% des jeunes ayant un contrat de travail	% des jeunes hébergés en FJT Ou logement en nom propre	% des jeunes ayant des économies en plus de leur caution
Titre de séjour VPVF	62.5 %	37.5 %	100 % en FJT	62.5 %
Titre de séjour salarié ou étudiant	50 %	100%	75% en FJT	50 %
Pas de titre de séjour	20 %	60 %	20 % en FJT	40 %

Avec ce tableau, il devient évident que le logement des jeunes sans titre de séjour est précaire.

La corrélation entre absence de titre de séjour et absence de contrat de travail est beaucoup plus difficile à faire.

La question des économies est intéressante à examiner. Si nous la considérons comme la manifestation du jeune à anticiper l'avenir et à être acteur de son accompagnement, elle peut être révélatrice de la dynamique consciente ou inconsciente que le jeune met à l'œuvre pour servir son insertion. Dans une telle hypothèse, nous pouvons exprimer que la régularisation ou les possibilités de régularisation ne sont pas le seul facteur explicatif d'une insertion sociale réussie.

L'interrogation naturelle qui suit la précédente est quelle corrélation existe-t-il entre l'âge d'entrée dans notre service et la régularisation ? Précisons toutefois, que pour être « de plein droit » un jeune doit être pris en charge par les services de l'Aide Sociale à l'Enfance avant son seizième anniversaire. Précisons aussi que la série étudiée est très petite (dix-sept individus), nous nous devons d'être très prudents quant à une interprétation de ces données.

	nombre de jeunes	Nombre de titre de séjour VPVF	Autre titre de séjour	pas de titre de séjour	% ayant un titre de séjour
de 15 à 16 ans	2	2 (100%)	0	0	100%
de 16 à 17 ans	4	2 (50%)	1 (25%)	1 (25%)	75%
de 17 à 18 ans	8	3 (37.5%)	3 (37.5%)	2 (25%)	75%
de 18 à 19 ans	3	1 (33,33%)	0	2 (66%)	33%

Dans ce tableau, il apparaît que plus l'âge de la prise en charge croît, plus le pourcentage de jeunes ayant un titre de séjour décroît. Il apparaît aussi que la régularisation est plus précaire pour les jeunes arrivés plus âgés.

Nous ne pouvons que rapprocher ces données de celles du bilan du service d'accueil des mineurs isolés (§ 2.2 les admissions), qui constate une augmentation progressive mais nette de la proportion de jeunes arrivant dans le service après leur seizième anniversaire. Depuis 2007, cette proportion a augmenté de 55% à 96.55%.

ANNEXES

1. LA FORMATION DES PROFESSIONNELS

1.1. Les formations collectives

Cette année nous avons privilégié les formations collectives destinées à maintenir et améliorer l'efficacité de nos collègues en matière de législation et réglementation du droit des étrangers, particulièrement tout ce qui concerne la régularisation des jeunes gens.

Ainsi une formation d'une journée avec une avocate de France Terre d'Asile a été organisée. Elle réunissait l'ensemble des éducateurs et des référents pédagogiques et la chef de service.

Dans le même esprit une journée d'information a été proposée autour du droit et de l'accès à la santé. Elle fut animée par le COMEDE et elle a réuni les éducateurs, les référents pédagogiques, l'infirmière et les deux cadres socio-éducatifs.

La loi du 26 juillet 2011 fut l'objet de beaucoup d'interrogations de la part de nos collègues au prise avec les problèmes liés à la régularisation des jeunes aussi, nous saisismes la balle au bond quand France Terre d'Asile proposa une formation sur ce thème et huit salariés (éducateurs, référents pédagogiques et chefs de service) participèrent à cette formation.

Trois salariés ont participé à une formation proposée par UNIFAF sur la GPEC dans le cadre de la réflexion autour de la réorganisation de nos services.

Une orthophoniste est intervenue auprès de l'équipe pour éclairer et/ou affiner la compréhension de ce que peuvent apporter des séances d'orthophonie dans le cadre de l'apprentissage lorsque cela s'avère nécessaire.

Enfin, déjà mentionnée, dans le paragraphe dédié à la santé des jeunes, sept collègues (deux éducateurs, un professeur, une chef de service, la psychologue et l'infirmière) participent depuis novembre au séminaire : « Accompagner les mineurs et jeunes isolés étrangers : théories et pratiques. »

1.2. Les formations individuelles

Diplôme obtenu :

Une de nos référentes pédagogiques a terminé un Master en 2011 qui lui confère un diplôme de « Manager d'organismes à vocation sociale et culturelle » (*diplôme universitaire et professionnel homologué au niveau I*)

Diplôme en cours :

La directrice a suivi une formation diplômante jusqu'en décembre 2011 : « Master 2 MOSS » (*Management des Organisations Sanitaires et Sociales*). Elle devrait soutenir fin 2012/début 2013.

Formation longue :

La psychologue a terminé en juin 2011 une formation en quatre ans sur le thème : « Approche systémique et thérapies familiales »

1.3. Bilan

Intitulé	Nbre de participants
Immigration, intégration et nationalité : ce que change la réforme de 2011	9
Droit à la santé des étrangers après les réformes législatives de 2011	13
L'accompagnement juridique et administratif des mineurs et jeunes majeurs isolés étrangers	11
Sensibilisation aux activités physiques et sportives	1
Planifier la formation	2
S'engager, construire et faire vivre paritairement une démarche de GPEC	3
Sécurité incendie – équipiers de première intervention	10
Sauveteurs Secouristes du Travail	2

Marie Hélène CORNET
Directrice Adjointe

Véronique LANOY
Attachée de direction

2. BILAN DE LA NOUVELLE SECRÉTAIRE (SITE DE PVC)

BILAN CREATION BASE DE DONNEES MIE SOUS MS ACCESS

2.1. Analyse de l'existant

La secrétaire est arrivée à l'Association, le 21 mars 2011. Les deux premières semaines, en s'appuyant de l'existant, elle s'est attachée à l'architecture de l'application de base de données sous MS ACCESS 2010 VBA (*langage de programmation Visual Basic pour Application*) permettant la gestion des mineurs isolés étrangers, appelé « Usagers ».

Le fichier utilisé jusqu'à présent est un classeur sous EXCEL nommé « MIE », où les usagers sont identifiés et où leur suivi administratif est indiqué.

Les fiches jeunes (fiches détaillées donnant des informations sur un usager : identité, dates d'entrées, suivi administratif, scolarité, hébergement..) sont créées à l'aide de la fonction publipostage de MS WORD permettant de fusionner la fiche jeune et les informations contenues dans le classeur MIE. Ce processus permet de créer autant de fiche jeune qu'il y a d'usagers sélectionnés dans le classeur MIE.

En l'absence de notices d'explications relatives à l'utilisation de ces documents informatiques, d'une part les éducateurs mettent à jour les fiches jeunes, et d'autre part, la directrice adjointe effectue la mise à jour du classeur MIE. La fonction publipostage n'est donc pas utilisée, les données des fiches jeunes et du classeur MIE ne sont alors pas similaires.

De plus, les données du classeur MIE n'étant pas saisies de façon homogène, il n'est donc pas possible de réaliser des tableaux croisés dynamiques, d'effectuer des regroupements, des tris ou des filtres sans rencontrer de difficultés. Par ailleurs, ce

document comprenant plusieurs polices de caractères n'est pas très convivial et n'est pas agréable à utiliser, il est donc peu regardé.

2.2. Souhaits de la direction

La Direction de l'association En-Temps souhaite donc qu'il soit mis en place une application de base de données sous MS

ACCESS 2010 permettant :

- Une meilleure gestion des dossiers des usagers afin de répondre plus efficacement à leurs besoins.
- D'assurer avec efficience le service d'astreinte pour lequel il est nécessaire d'avoir des informations à jour (liste d'astreinte avec indication de l'hébergement actuel de l'utilisateur, coordonnées de la circonscription, numéro de téléphone du jeune).
- De centraliser les informations relatives aux changements d'hébergement (contrôle pour un règlement des factures relatives aux hébergements).
- De permettre l'édition de certains états (fiche jeune, liste des usagers, carte attestation de prise en charge, liste des couvertures sociales, répartition des usagers par service).
- De permettre l'exportation de données (ex : numéros de portable des usagers scolarisés à l'extérieur pour les informer d'un évènement, d'une réunion...).
- De faire ressortir des statistiques (ex : volume des entrées et sorties des usagers en ateliers scolaires, en admissions complètes), mais aussi de répondre à la demande de remontées statistiques de l'Aide Sociale à l'Enfance.

La secrétaire a une expérience professionnelle de plus de 10 ans dans le domaine de l'assistantat du secteur du BTP et du conseil qualité. Cette distance avec le secteur social et plus précisément dans le cadre de l'accueil de Mineurs Isolés Étrangers n'a

pas été un frein quant à l'élaboration de l'application de base de données. La secrétaire a été appuyée, guidée et aidée de l'expérience la directrice adjointe, des chefs de service. Les éducateurs étaient aussi présents pour répondre à ses questions.

2.3. Application de base de données MIE sous MS Access 2010 VBA

Les données sont saisies par le biais d'une interface utilisateur qui vient renseigner automatiquement la fiche jeune et tous les documents existants dans l'application. En parallèle, l'actualisation de l'ancienne liste d'astreinte par la secrétaire est maintenue.

Mi-juin 2011, la nouvelle liste d'astreinte est validée et envoyée au personnel en lien avec les usagers. La fiche jeune est pré-remplie avec les informations contenues dans la liste d'astreinte. Les informations permettant la mise à jour de ces fiches parviennent à la secrétaire par mail, post-it, téléphone, échanges lors des réunions. Seulement, les fiches ne sont pas renseignées de manière efficace et le besoin de partage de données entre les services grandit.

Des réunions sont donc mises en place avec une chef de service, un éducateur et la secrétaire afin de mettre à jour les fiches jeunes. Ces réunions permettent aussi de faire le point sur les informations que nous pourrions ajouter ou retirer sur la fiche jeune.

2.4. Quelques outils opérationnels avec captures d'écrans

- **La liste d'astreinte** (par ordre alphabétique, par éducateurs, par lieux d'hébergements)

Liste des usagers présents par ordre alphabétique mardi 20 mai 2014 13:20:35
Ateliers scolaires et admissions complètes

Photo	Ref. Interne	N° Registre	Nom	Prénom	Nationalité		Hébergement *
	Téléphone1 / Téléphone2		Date de naissance	Age			
	Group/Secteur	Inspecteur(trice) *	Educateur(trice) ASE *	Commune			
	Téléphone / Fax		Téléphone / Fax	Dept			
	Educateur 1		Educateur 2		Date d'Atelier	Date d'admission	Date Serv. Suite
	00349	Mr	ARNAUD	Asod	politeuvain		HOTEL CENTRAL
	Tel 1 : 07 51 24 66 76 / Tel 2 :		07/04/1995	17 ans			015 rue Cédric Corvat - 91170 DAMIGNY
	Group 6	ANAT Sophie	Mme SCHARDONG	Gagny			Chre : 30 Contact : M. CHE TIGUI et M. AZI
	01 43 93 81 96 / 01 43 93 75 51		01 43 01 94 94 / 01 43 81 71 85	93			Tel 1 : 01 43 62 74 49 / Fax : 01 43 62 74 49
	PLENIER		"NEANT"		At : 14/03/2011	Ad : 02/05/2011	Date d'entrée : 03/10/2011

Liste d'astreinte : Pied de page

Afin d'assurer la confidentialité des informations contenues dans nos documents, nous avons fait l'acquisition d'un destructeur de documents. Nous avons aussi ajouté sur les documents les mentions ci-dessous.



- La fiche jeune


Recto

DOCUMENT INTERNE
NE PAS DIFFUSER

FICHE JEUNE

mardi 22 mai 2012

14:41:03

Etat du dossier : EN COURS		Nom : ABBAS	
Ref. Interne : 00349		Prénom : Asad	
Date Enregistr. : 04/05/2011		Nom d'usage ant. :	
N° Registre :		Sexe : M	
Tel1 : 07 53 24 66 76		Date de naissance : 07/04/1995 Age : 17 Ans	
Tel2 :		Date naissance ant. :	
		Nationalité : pakistanaise	
		Arrivée en France : janvier 2011	
PEC / EN-TEMPS :		SERVICE DE SUITE :	
Educatrice(trice) : PLENIER		Essai du : 14/03/2011 au 01/05/2011	
Date d'entrée : 14/03/2011		Atelier du : 14/03/2011 au 01/05/2011	
		Admission C. du : 02/05/2011 au	
		Du :	
		Au :	
ADMINISTRATIF :			
<u>Papiers d'identité (date de validité)</u>		Etat régularisation : Régularisation à majorité	
Document/Naissance : Acte de naissance		De plein droit : Oui	
Carte consulaire : Non au :		Type régularisation : TITRE DE SEJOUR "VPVF"	
Passeport : Non au :		Pref. :	
CNI : Non au :		Date dépôt :	
OPP : Oui du : 19/01/2011 au :		recours 1 : Le :	
OPP : du : au :		Réponse :	
JAE : Oui du : 27/01/2011 au : 27/01/2012		recours 2 : Le :	
JAE : du : au :		Réponse :	
PEC fi. ASE du : au :		Avocat :	
<u>CJM en cours</u> : du : au :		Tel : Fax :	
Tutelle : Oui décision du : 27/01/2012		DOCUMENT OBTENU : VALIDITE :	
DAP : Non décision du :			
<u>- Inspecteur(trice) ASE :</u>		<u>- Educateur(trice) ASE :</u> Mme SCHARDONG	
Group 6 ANAT Sophie		Circonscription : Gagny Dept : 93	
Tel : 01 43 93 81 96 Fax : 01 43 93 75 51		Tel : 01 43 01 94 94 Fax : 01 43 81 71 85	
Collaboratrice : Mme SIMONET - Tel : 7187		Resp. Circons. :	

DOCUMENT INTERNE
NE PAS DIFFUSER

FICHE JEUNE

mardi 22 mai 2012

14.41:21

Etat du dossier : EN COURS		Nom : ABEISS																									
Ref. Interne : 00349		Prénom : Acad																									
SCOLARITE/FORMATION :		PEDAGOGIE :																									
Professeur réf : FORMATION/EXTERIEUR Scolarité : (Coordonnées, enseignements, diplômes) Classe d'accueil / Lycée professionnel JEAN MOULIN, 93110 ROSNY-SOUS-BOIS - Tel : 01.48.94.56.59		Réf : DIAWARA Compte bancaire <input type="checkbox"/> APT : Non du au Employeur : Non																									
SANTE :		TRANSPORT :																									
Médecin traitant : BOURGINE Thierry Bilan de santé 1 : 062011		Couverture Sociale Identifiant : 7 12 31 02 012 598 73 Type : CMU Validité au : 31/12/2012 Carte Vitale : Non																									
HEBERGEMENT : <u>Accès Héberg :</u>		Date d'entrée : 03/10/2011																									
HOTEL CENTRAL 215 rue Sadi Carnot , 93170 BAGNOLET Chambre : 30 Contact : M. CHEROUI et M. AZI		Tel 1 : 01 43 62 74 49 Fax : 01 43 62 74 49 Tel 2 : 06 12 65 20 42																									
<u>hébergements avant admission complète</u> Famille d'accueil ASE/ Blanc Mesnil		Historique des hébergements <table border="1"> <thead> <tr> <th>Hébergements</th> <th>Chbre</th> <th>Date d'entrée</th> <th>Date de sortie</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>M. HAYONUEL</td> <td>-</td> <td></td> <td>31/05/2011</td> </tr> <tr> <td>Mme MONSIEUR</td> <td>-</td> <td>31/05/2011</td> <td>02/10/2011</td> </tr> <tr> <td>HOTEL CENTRAL</td> <td>30</td> <td>03/10/2011</td> <td></td> </tr> <tr> <td>M. GABRY Michel</td> <td>-</td> <td>09/11/2011</td> <td>29/11/2011</td> </tr> <tr> <td>HOTEL CENTRAL</td> <td>30</td> <td>29/11/2011</td> <td></td> </tr> </tbody> </table>		Hébergements	Chbre	Date d'entrée	Date de sortie	M. HAYONUEL	-		31/05/2011	Mme MONSIEUR	-	31/05/2011	02/10/2011	HOTEL CENTRAL	30	03/10/2011		M. GABRY Michel	-	09/11/2011	29/11/2011	HOTEL CENTRAL	30	29/11/2011	
Hébergements	Chbre	Date d'entrée	Date de sortie																								
M. HAYONUEL	-		31/05/2011																								
Mme MONSIEUR	-	31/05/2011	02/10/2011																								
HOTEL CENTRAL	30	03/10/2011																									
M. GABRY Michel	-	09/11/2011	29/11/2011																								
HOTEL CENTRAL	30	29/11/2011																									
COMPLEMENT D'INFORMATIONS :																											
Convocation par juge des tutelles de Bobigny le 27/01/2012 pour ouverture d'une TUTELLE D'ETAT (en attente de document).																											

- La carte EN-TEMPS attestation de prise en charge de l'utilisateur



- La liste des usagers arrivants à l'âge de la majorité (pour une planification des dates de rendez-vous Accueil Provisoire de Jeunes Majeurs)

Liste des usagers arrivants à l'âge de la majorité
Admissions complètes

mardi 22 mai 2012
16:24:45

Ref. Interne	Educateur 1	Educateur 2	Nom	Prénom	Date naissance	Age	Date des 18 ans	Date APJM planifiée
00339	MELHAOUI	"NEANT"	FOYAMA	Khalidou	25/07/1991	17	25/07/2012	-----
00400	FASTRE	"NEANT"	DUBOY	Hamad	26/04/1994	17	26/04/2012	-----
00331	MELHAOUI	"NEANT"	SACKO	Dily	19/07/1994	17	19/07/2012	-----
00376	FASTRE	"NEANT"	TOHRE	Mouly	02/07/1994	17	02/07/2012	-----
00388	HURTER	"NEANT"	SISSOFO	Moussa	15/04/1994	17	15/04/2012	-----
00377	VAN DEUREN	"NEANT"	SHARAZ	Alfred	22/08/1994	17	22/08/2012	-----
00306	HURTER	"NEANT"	N'DIAYE	Boubou	20/09/1994	17	20/09/2012	-----
00348	LARIVIERE	"NEANT"	SIMON	Ding	25/07/1994	17	25/07/2012	-----
00399	HURTER	"NEANT"	MOUTSOUDY	Liton	05/11/1994	17	05/11/2012	-----
00371	VAN DEUREN	"NEANT"	DEMBELE	Al Doulaye	16/11/1994	17	16/11/2012	-----
00355	LARIVIERE	"NEANT"	CHELLALY	M	30/12/1994	17	30/12/2012	-----

- La liste des usagers majeurs avec dates de début et de fin des contrats jeunes majeurs

Liste des usagers majeurs
Admissions complètes

jeudi 25 avril 2012
10:22:16

Ref. Interne	Educateur 1	Educateur 2	Nom	Prénom	Date naissance	Age	Date des 18 ans	Début CJM	Fin CJM
00317	VAN DEUREN	"NEANT"	DIARRA	N'nie	01/01/1991	18	01/01/2012		
00296	LARIVIERE	"NEANT"	MALIMAD	Issa	10/07/1991	19	10/07/2012	30/05/2011	30/05/2011
00329	PLENIER	"NEANT"	GUITTIE	Soufiane	05/01/1991	19	05/01/2012	05/01/2011	05/06/2012
00280	FASTRE	"NEANT"	SISSOFO	Aboulaye	22/06/1991	18	22/06/2012	22/06/2011	21/06/2012
00312	PLENIER	"NEANT"	YAYA RAMATA	Ali	09/07/1992	19	09/07/2012	10/07/2011	10/07/2012
00337	LARIVIERE	"NEANT"	D'HOELLE	Mouhamad	13/02/1994	18	13/02/2012	13/02/2011	13/07/2012
00307	LARIVIERE	"NEANT"	MARHAAL	Mouamed	03/08/1993	18	03/08/2012	03/08/2011	03/08/2012
00345	HURTER	"NEANT"	KELLY	Yasir	08/04/1991	18	08/04/2012	08/04/2011	07/08/2012
00314	VAN DEUREN	MELHAOUI	SISSOFO	Moulaye Iedou	09/08/1993	18	09/08/2012	09/08/2011	08/08/2012
00295	HURTER	"NEANT"	GHILTE SIMIT	Aboulaye	13/08/1991	18	13/08/2012	13/08/2011	12/08/2012
00332	PLENIER	"NEANT"	HALLIMAMMED	Dia	25/04/1991	19	25/04/2012	25/04/2011	24/08/2012
00316	HURTER	"NEANT"	COUMALY	Diaouye	08/03/1994	18	08/03/2012	08/03/2011	08/09/2012
00334	MELHAOUI	"NEANT"	DEMBELE	Mouamed	31/12/1991	18	31/12/2012	31/12/2011	10/06/2012
00302	MELHAOUI	"NEANT"	CAMARA	Sir	15/03/1992	20	15/03/2012	15/03/2011	15/03/2012

- Liste des usagers présents ou sortis avec répartition par nationalité

Usagers sortis en 2011 par nationalité mardi 22 mai 2012
16:00:13

Admissions complètes uniquement

Les champs non renseignés apparaissent dans la liste pour une mise à jour

Fin admission	Etat du dossier	PE	Ref. Interne	Nom et prénom	Sexe	Date Naissance	Age fin admission	Educateur
à renseigner								
Nationalité :								
28/03/2011	SORTIE	4	00313	FADJAMA	M	01/01/1993	18	LARIVIERE
Nombre d'usagers : 1								
Nationalité : albanaise								
15/06/2011	SORTIE	4	00262	LENA	M	12/01/1991	20	SUAREZ
Nombre d'usagers : 1								
Nationalité : algérienne								
21/01/2011	SORTIE	4	00237	BOUJENAH	M	16/11/1990	20	PLENIER
Nombre d'usagers : 1								
Nationalité : comorienne								
15/05/2011	SORTIE	4	00254	ABDI LAH	M	27/01/1992	19	FASTRE
Nombre d'usagers : 1								

- Liste des usagers et date de fin des couvertures sociales

Liste des usagers présents par ordre Alphabétique mercredi 23 mai 2012
09:50:25

Admissions complètes Filtre 2011

Educateur	Ref. Intern	N° Registre	Nom	Prénom	Couverture sociale
Date Admission	Téléphones		Date de naissance	Age	
Date Serv. suite					
PIERRON	00305	289	Mr	CA*****	
01/04/2010	Tel 1 : 02 37 00 00 00 Tel 2 : 02 37 00 00 00		31/12/1991	19 ans	N°SS : 7 15 31 00 004 704 93 CS : AME Validité au : 31/12/2011
MELHAOUI	00346		Mr	FAI *****	
30/03/2011	Tel 1 : 02 37 00 00 00 Tel 2 : 02 37 00 00 00		13/08/1993	18 ans	N°SS : 7 15 31 00 004 009 43 CS : CMUC Validité au : 30/11/2011
HURTER	00295		Mr	HUMPHRETT *****	
02/12/2009	Tel 1 : 02 37 00 00 00 Tel 2 : 02 37 00 00 00		13/04/1993	18 ans	N°SS : 7 15 31 00 004 841 97 CS : CMU Validité au : 31/10/2011

- Répartition des usagers par service

Nombre d'usagers présents par service		Jeudi 7 09:29:10	
ADMISSION COMPLETE : 55		FASTRE	8
		HURTER	8
		LARIVIERE	8
		MELHAOUI	7
		PIERON	8
		PLENIER	9
		VAN DEUREN	7
ATELIER : 9		ATELIER A	3
		ATELIER S	6
SERVICE DE SUITE : 11		GAURON	4
		SUAREZ	7
		TOTAL :	75 / 74

Soit:	
Hébergements =	66 / 68
Ateliers scolaires =	9 / 6
Total =	75 / 74

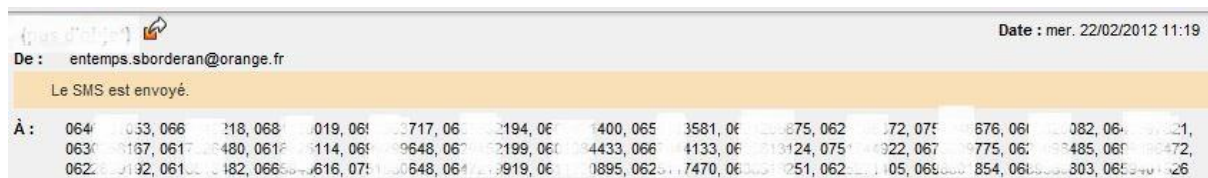
Nombre d'usagers présents par service

Page 1 sur 1

- **Liste des usagers sortis**

Usagers sortis en 2011									
mercredi 22/02/2012 15:57:41									
<i>Admissions complètes uniquement</i>									
Fin admission	Etat du dossier	PE	Ref. Interne	Nom et prénom		Sexe	Date Naissance	Age fin admission	Educateur
Tri par âge à la sortie : 17					Nombre d'usagers : 3				
20/10/2011	EN COURS	4	00343	BAH	Your	M	01/01/1994	17	SUAREZ
05/09/2011	SORTIE	4	00301	WACHT	Boul	M	26/10/1993	17	PIERRON
09/12/2011	SORTIE	4	00375	SCUJ	Your	M	07/06/1994	17	PLENIER
Tri par âge à la sortie : 18					Nombre d'usagers : 7				
28/03/2011	SORTIE	4	00313	RAV	Abe	M	01/01/1993	18	LARIVIERE
07/01/2011	SORTIE	4	00243	TOU	Fat	F	14/05/1992	18	MADEIRA

- **Export des numéros de portable des usagers** (par ex : SMS aux usagers scolarisés à l'extérieur pour transmettre une information, ex : date du conseil de la vie Sociale)



De : Borderan Sandra
ASSOCIATION EN-TEMPS - Tel: 01.41.72.18.30 / Bonjour, le Conseil de la vie sociale se déroulera le mercredi 29 février 2012 de 17h00 à 18h00

- **Liste des lieux d'hébergements et contacts**

ALJ**ALJ AUBERVILLIERS RESIDENCE
EUGENE HENAFF****Coordonnées :**51 rue de la commune de Paris, 93300 AUBERVILLIERS
Contact : Mmes BEILLAUD/RABINEAU
Tel : 01 43 52 48 60 Tel : 06 43 04 25 22 Fax : 01 43 52 78 15**Informations complémentaires :**Contact : équipe éducative 06.43.04.25.22 : Claire RABINEAU + Claire BEILLAUD
+ Héry ANDRIA MAHENINA / Directrice : Mme ROBERT Patricia / Candidature
par mail : pole.educatif@alj93.fr / Métro le plus proche : Aubervilliers Pantin 4
chemins**ALJT****ALJT BONDY****Coordonnées :**3 allée des pensées, 93140 BONDY
Contact : Mme HOCHARD
Tel : 01 48 47 16 01 Tel : Fax : 01 48 48 37 20**Informations complémentaires :**Mme PHILISTIN Julie : j.philistin@aljt.asso.fr / Mme HOCHARD Hélène :
h.hochard@aljt.asso.fr + 1 CHRS pour les fins de PEC / A proximité T1 Pont de
Bondy**ALJT DIDEROT****Coordonnées :**105 BLD Diderot, 72012 PARIS
Contact : M. TEIGNY Eric
Tel : 07 61 13 28 93 Tel : Fax : 01 43 72 89 55**Informations complémentaires :**Astreinte : tel 07.61.13.28.93 / M. TEIGNY Eric : e.teigny@aljt.asso.fr /
Directeur : M.BARON / Métro le plus proche : Nation Ligne 9, Reuilly Diderot
ligne 1 et 8**Outils à finaliser :**

- Sélectionner les états à conserver, à améliorer
- Outils statistiques à finaliser
- Automatiser l'édition des états
- Créer des alertes par mail (ex : arrivée à échéance d'une couverture sociale)
- Rendre l'interface conviviale
- Sécuriser par mot de passe l'application afin qu'elle puisse être utilisée par un autre utilisateur
- Mettre en place l'archivage des données
- Manuel administrateur
- Manuel utilisateur

Sandra BORDERAN
Secrétaire

Nous sommes forts satisfaits de cette nouvelle base de données, de son efficacité, de sa praticabilité et remercions tout spécialement ici la secrétaire qui est arrivée à En-Temps en mars 2011. Si l'immersion au sein d'un nouveau champ professionnel n'a pas été simple, elle a su montrer force d'adaptation, d'intérêt de de mobilisation.

Les cadres et la direction